

LA MÉDAILLE MILITAIRE

1
8
5
2



1
9
5
2

CENT ANS
DE GLOIRE FRANÇAISE

Donne mon petit-fils André Flambarde
avec toute l'affection d'un grand-père
vétéran militaire G. Chatelain 26/9/53



LA MÉDAILLE MILITAIRE

CENT ANS
DE GLOIRE FRANÇAISE

M D C C C L II - M C M L II

En
Hommage
aux 987.000
soldats, sous-officiers et officiers
qui
en cent années
ont reçu la
MÉDAILLE MILITAIRE
l'histoire
de cette glorieuse décoration
française
est ici retracée
par
ALAIN DECAUX

Portail d'honneur de la Grande Chancellerie.

C'est à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur que sont conservés les contrôles de près d'un million de Médaillés militaires.

ÉDITIONS JACQUES VAUTRAIN
12, rue Ernest-Pischari, PARIS 7^e



ICI, GIT L'INCONNU, DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

L'histoire de la Médaille Militaire
c'est l'histoire même de la Patrie

gal Dassault



PRÉSENTATION

par M. le Docteur G. RÉMY-NÉRIS

Président Général de la Société Nationale
des Médaillés militaires

Les carrefours du Haut-Mérite ont été glorifiés par de magnifiques cérémonies nationales commémorant le centenaire de la "Médaille militaire", symbole éclatant des plus nobles vertus.

Le "Livre d'Or" de Jean Vertex en a souligné avec un grand luxe l'éminent prestige.

Un "Album" devait en traduire de façon plus simple l'émouvante épopée.

Son talent d'historien a ainsi permis à Alain Decaux de développer avec une riche documentation et une nombreuse illustration les épisodes glorieux de cent années d'histoire de France.

Cet ouvrage permettra à tous les Médaillés militaires de revivre la grande émotion des années héroïques.

C'est un témoignage d'admiration et de ferveur, un nouvel hommage à la grandeur française.

Paris, le 27 Juin 1952.



LE NAPOLEON - VIEUX SERGENT

auquel il remet la Médaille militaire pour 15 ans de services et 3 campagnes en lui disant : « Mon vieux brave, je répare un oubli. »

UN CENTENAIRE : UNE HISTOIRE

« Soldats, cette distinction est bien peu de chose auprès des services immenses que vous rendez... »

Napoléon III

Vingt-deux janvier 1852...

Les Tuileries. Un Palais où chaque pierre illustre une date de notre histoire nationale, où chaque marche évoque un souvenir glorieux, où chaque fenêtre semble refléter l'ombre, émouvante ou charmante, d'un roi, d'une reine, d'un jeune prince, d'une petite princesse — la grande ombre aussi de l'Empereur...

Dans son vaste cabinet, un homme signe les pièces que lui présentent des secrétaires. Il signe — il signe inlassablement.

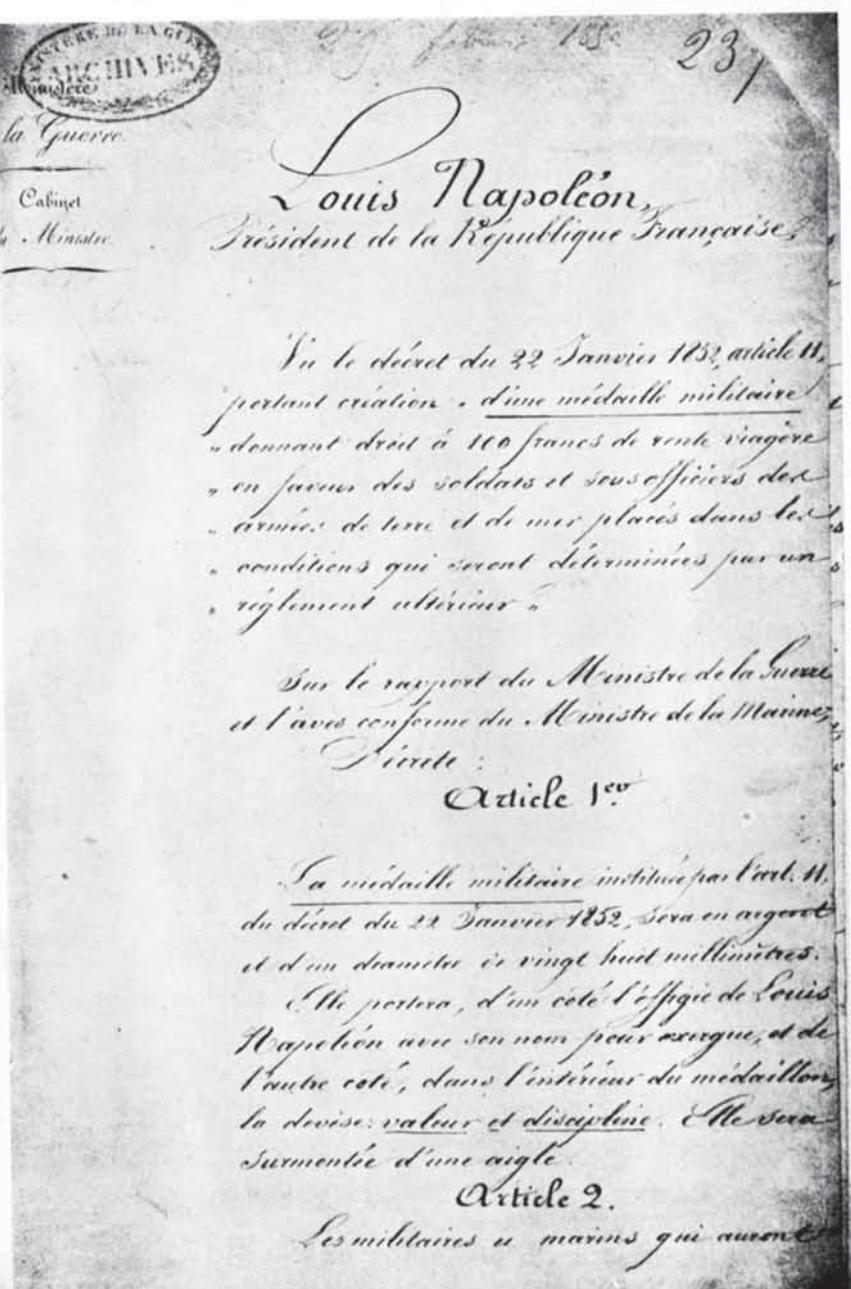
Il penche vers les feuilles blanches une tête au front large, aux yeux pensifs; son visage est barré par une épaisse moustache dont machinalement il effile l'extrémité, de la main gauche; son menton se cache sous une mince barbiche.

Il porte un nom qui évite bien des explications : Louis-Napoléon. Il est le neveu du premier Empereur des Français, de l'homme d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram.

Il est, depuis trois ans, président de la République Française. Etrange président que celui à qui l'on donne du « Monseigneur » — celui que l'on baptise : le prince-président.

Il est surtout, depuis un peu moins de deux mois, le maître absolu de la France : le coup d'Etat du 2 décembre dernier a balayé l'opposition parlementaire et a rassemblé entre ses mains la totalité des pouvoirs. L'armée s'est rangée sous ses ordres. Et voici que le peuple vient de l'approuver, par 7.439.216 oui, contre 646.737 non.

Louis-Napoléon n'oublie pas. Il sait que les soldats ont aidé à sa prise de pouvoir en criant : « Vive l'Empe-



obtenue la médaille la porteraient attachée à un ruban jaune avec un liséé vert, sur le côté gauche de la poitrine.

Article 3.

La médaille pourra se porter simultanément avec la croix de la légion d'honneur.

La rente viagère de cent francs attachée à chaque médaille accordée est, comme le traitement de la légion d'honneur, inaccessible et insaisissable.

Elle pourra se cumuler avec toute allocation ou pension sur les fonds de l'Etat ou des communes, mais non avec le traitement alloué aux membres de la légion d'honneur.

Article 4.

La médaille militaire est accordée par le Président de la République, sur la proposition du Ministre de la Guerre ou de la Marine aux militaires ou marins qui réunissent les conditions déterminées ci-après.

Article 5.

La médaille pourra être donnée :

- 1^e Aux sous-officiers, caporaux ou brigadiers soldats ou marins, qui se seront engagés après avoir fait un congé, ou à ceux qui auront fait quatre campagnes officielles.
- 2^e À ceux dont les noms auront été

reur ». Soldat, il l'est lui-même, par tradition de famille, d'abord. Aussi, par politique. Il a publié un *Manuel d'artillerie* qui a recueilli l'approbation des spécialistes.

Depuis 1815, l'armée a l'impression d'avoir perdu sa place, dans la nation — cette place qui, sous le petit caporal, était la première. Louis-Napoléon a proclamé : « l'Empire, c'est la paix ». Il n'en aspire pas moins à satisfaire les ambitions légitimes de « ses » soldats.

Ce 22 janvier, sa plume reste levée soudain et il relit, avant d'y apposer sa signature, le document qui s'étale sur sa table de travail. Il s'attarde sur cet article d'un décret auquel il semble attacher une particulière importance :

« Il est créé une Médaille militaire, donnant droit à cent francs de rente viagère, en faveur des soldats et sous-officiers de l'armée de terre et de mer, placés dans les conditions qui seront fixées par un règlement ultérieur ».

Le prince passe rapidement sur la formule usuelle :

« Fait au Palais des Tuileries, le 22 janvier 1852 ».

Et il signe : *Louis-Napoléon*.

La Médaille militaire vient d'être créée.

à l'ordre de l'armée, quelle que soit leur
ancienneté de service;

3° A ceux qui auront reçu une ou plusieurs
blessures en combattant devant l'ennemi ou
dans un service commandé;

4° A ceux qui se seront signalés par un
acte de courage ou de dévouement militaire
récompensé.

Article 6.

Les dispositions qui précèdent sont applicables
à tous les employés, gardes et agents militaires
qui, dans les armées de terre et de mer, ne
sont pas traités en considérés comme officiers.

Article 7.

Les Ministres de la Guerre et de la Marine,
ainsi que le Grand chambellan de la légion d'honneur
sont chargés, chacun en ce qui le concerne,
de l'exécution du présent décret.

Fait au Palais des Tuileries, le 22 janvier
1852.

L. N. Bonapart.

Par le Prince Napoléon
et Ministre de la Guerre

A. de Ternay

Le Ministre de la Marine et
des colonies

Théodore Ducos

CD

**

Depuis qu'il y a des hommes, les hommes se battent. Depuis qu'ils se battent, une notion est née à laquelle tous aspirent : celle du courage.

De là — et dès la plus haute antiquité — on a cherché à distinguer par un insigne apparent l'homme courageux.

Les Egyptiens valeureux portaient des colliers, ornés de lions, d'abeilles, de scarabées d'or; les Grecs, eux, recevaient des armures d'honneur ou des couronnes; les Romains, des plaques et des colliers de métal.

Les hommes du Moyen-Age se plurent à créer les ordres de Chevalerie — dont les insignes symbolisaient, dans une harmonie exaltante, la dévotion à Dieu, la fidélité au suzerain et l'amour de la guerre.

Sous Louis XV on frappa une décoration intitulée : le *Mérite militaire*, avec cette devise : « *Pro virtute bellica* » — anticipation de la Médaille militaire...

La Révolution se refusa à tolérer aucun souvenir du despotisme ».

La loi du 30 juillet-6 août 1791 exprimait : « Tout Ordre de Chevalerie ou autre, toute décoration, tout signe extérieur qui suppose des distinctions de naissance, sont supprimés en France; il ne pourra en être établi de semblables dans l'avenir ».

Toutefois, les Constituants prévoyaient une « décoration nationale unique » — qui demeura à l'état de projet.

Quand s'acheva, au soir du 18 Brumaire, le Directoire, par le coup d'Etat de Bonaparte, rien n'avait été fait encore pour satisfaire à ce dessein.

La première Constitution du Consulat — cette constitution où pour la première fois apparaissait la pensée napoléonienne — prévoyait cependant qu'il serait « décerné des récompenses nationales aux guerriers qui auront rendu des services éclatants en combattant pour la République ».

Bonaparte n'attendit pas longtemps. Par un arrêté des Consuls du 25 décembre 1799, ces « récompenses nationales » étaient instituées : ce furent les *armes d'honneur*.

On a pu voir, avant la dernière guerre, exposées à Malmaison par les soins du Conservateur en chef des Musées napoléoniens, M. Jean Bourguignon, ces armes d'honneur aujourd'hui si recherchées des collectionneurs. Il s'agissait pour les grenadiers et les soldats, de fusils d'honneur, garnis en argent. Les tambours recevaient des baguettes d'honneur garnies en argent; pour les militaires de troupes à cheval, on leur attribuait des mousquetons ou carabines d'honneur, garnis en argent; pour les trompettes, des trompettes d'honneur en argent.

Les armes, les baguettes ou les trompettes ainsi décernées, portaient une inscription rappelant les noms des militaires qui les avaient méritées, et celui du combat auquel ils s'étaient distingués.

Les artilleurs n'étaient pas oubliés : on décernait aux canonniers pointeurs les plus adroits des *grenades d'or*, portées sur le parement de l'habit.

Au-dessus même des armes d'honneur, on accorda aux officiers et aux soldats qui avaient commis des exploits extraordinaires des *sabres d'honneur*.

Les armes d'honneur ne devaient former qu'une première étape vers la reconstitution d'un grand ordre national.

« Depuis Clovis jusqu'au Comité de Salut public, je me sens solidaire de tout » devait un jour affirmer Napoléon. La création de la Légion d'Honneur forme la démonstration de toute une politique. En créant cette décoration nouvelle, Bonaparte faisait revivre une tradition de l'ancienne monarchie en même temps qu'il exauçait le vœu irréalisé des députés à la Constituante révolutionnaire.

— Il faut des signes extérieurs, déclara le Premier Consul. Il faut un culte au sentiment religieux, il faut des distinctions visibles au noble sentiment de la gloire.

Il ajouta :

— Les cordons sont en usage dans tous les pays. Qu'ils soient en usage en France ! Ce sera un rapport de plus établi avec l'Europe. Seulement, on ne les donnait en France, on ne les donne chez nos voisins qu'à l'homme bien né; je les donnerai à l'homme qui aura le mieux servi dans l'armée et dans l'Etat, ou qui aura produit les plus beaux ouvrages...

C'est le 19 mai 1802 que le *Moniteur* publia le texte portant création de la Légion d'Honneur.

Le 15 juillet 1804 eut lieu la première remise solennelle des décosations. Par une coïncidence, sans doute calculée, ce jour était à la fois le quinzième anniversaire de la prise de la Bastille et le premier où Napoléon se montrât en public entouré d'un cortège impérial.

Napoléon distribua les premiers insignes aux Invalides — en l'église Saint-Louis, devenue sous la Révolution le Temple de Mars. Après la messe célébrée par le légat du pape, le cardinal Caprara, après le discours du Grand Chancelier, le savant Lacépède, l'Empereur prononça l'appel célèbre pour demander aux légionnaires de prêter leur serment :

— Commandants, officiers, légionnaires, citoyens et soldats, vous jurez sur votre honneur de vous dévouer au service de l'Empire et à la conservation de son territoire dans son intégrité; à la défense de l'Empereur, des lois de la République et des propriétés qu'elles ont consacrées, de combattre par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise qui tendrait à rétablir le régime féodal, enfin, vous jurez de concourir de tout votre pouvoir au maintien de la Liberté et de l'Égalité, bases premières de nos institutions.

Tous les légionnaires debout, s'écrierent :

— Je le jure !

Puis, « au milieu d'un enthousiasme débordant », le Dôme s'emplit des cris de : « Vive l'Empereur ! »

Un mois plus tard, le 16 août, — et non le 15, comme on l'écrit généralement — les braves de l'armée reçurent pour la première fois, à l'occasion d'une cérémonie grandiose, au camp de Boulogne, face à l'Angleterre, les rubans rouges qui leur étaient destinés.

L'idée de la Médaille militaire procède de celle de la Légion d'Honneur. C'est pourquoi il a semblé nécessaire de retracer brièvement l'histoire de la création de notre Ordre national.

La Légion d'Honneur, dans l'esprit de son fondateur, était destinée, en récompensant les services civils et militaires, à former une élite. Son prestige eut de beaucoup diminué si le nombre de ses membres avait été trop grand.

D'ailleurs Napoléon Ier accordait fort chichement ses rubans rouges. De la sorte, bien des militaires courageux, méritants, se trouvaient privés d'une récompense légitime.

Il y avait là une lacune. Le neveu de l'Empereur allait s'employer à la combler.

La Médaille militaire qu'il créait le 22 janvier 1852, était réservée exclusivement aux services militaires et conférée aux meilleurs sous-officiers et soldats.

L'attribution de la Médaille militaire et le règlement relatif à son administration furent fixés par un décret du 29 février 1852, dont on pourra voir ci-dessous la reproduction photographique.

La Médaille était « en argent et d'un diamètre de vingt-huit millimètres ». Elle portait, « d'un côté l'effigie de Louis-Napoléon avec son nom en exergue, et de l'autre côté dans l'intérieur du médaillon, la devise : *valeur et discipline* ». Elle était surmontée d'un aigle, symbole de l'Empire français. Le ruban était jaune avec un liseré vert. Les militaires et les marins qui le recevaient devaient le porter sur le côté gauche de la poitrine.

L'attribution de la Médaille militaire donnait droit à une rente viagère de cent francs — c'est-à-dire au moins dix mille de nos francs. Ce « traitement » était, comme celui de la Légion d'Honneur, « inaccessible et insaisissable ».

La Médaille militaire pouvait être donnée :

« 1^o Aux sous-officiers, caporaux ou brigadiers, soldats ou marins qui se seront réengagés après avoir fait un congé, ou à ceux qui auront fait quatre campagnes simples.

« 2^o A ceux dont les noms auront été cités à l'ordre de l'armée, quelle que soit leur ancienneté de service.

« 3^o A ceux qui se seront signalés par un acte de courage ou de dévouement méritant récompense ».

Excepté celles concernant les effigies portées sur la Médaille, ces dispositions, cent ans après, sont toujours en vigueur.

Vingt et un mars 1852 : il y a deux mois que le prince-président a signé le premier décret instituant la Médaille militaire.

Au Carrousel, face au Palais des Tuileries dont le soleil transforme les vitres de chaque fenêtre en centaines de petits miroirs dorés, la foule se presse, joue des coudes. On s'écrase aux grilles des Tuileries, de chaque côté de cet Arc-de-Triomphe aux lignes élégantes et pures, que le premier Napoléon trouvait « mesquin ».

Six mille hommes de troupe piétinent ou s'appuient sur leurs étriers. La Restauration et la Monarchie de Juillet ont négligé à tort ces revues militaires où le soldat se sent fatigué, mais exalté — et où le peuple prend une joie naïve, mais sincère.

Avec des cris, des exclamations, des rires, on se bouscule, on se montre les chasseurs de Vincennes, les lignards rouge et bleu, deux batteries d'artillerie, deux régiments de lanciers. Les lances, les baïonnettes, les plaques des shakos étincellent au soleil encore un peu timide de mars.

A midi juste, la grosse voix du général Canrobert clame un sonore : « Garde à vous ! ».

Montant un cheval bai, le prince-président pénètre dans la Cour d'honneur : dolman noir, culotte blanche, bicorne de général en chef. Il caracole, suivi du maréchal Exelmans, vieille gloire du premier Empire, grand-chancelier de la Légion d'Honneur. Suivent dans le claquement multiplié du trot de leurs chevaux, les carabiniers de l'escorte.

Le prince passe par tous les rangs. Il revient au galop dans la cour, fait former le cercle à son état-major et met pied à terre.

Sur sa poitrine, on remarque alors la nouvelle Médaille : ruban jaune, liseré vert, médaillon en argent. « Par un sentiment que tout le monde a apprécié, et qui montre le tact

du prince-président, imprimera l'officieux *Moniteur*, le chef de l'État portait lui-même cet insigne qui allait orner la poitrine des braves réunis autour de lui ».

Le carré s'est formé et dans le grand silence qui vient de s'établir, on attend. Alors, la voix un peu rauque du prince s'élève :

« Soldats !

« En vous donnant pour la première fois la Médaille, je tiens à vous faire connaître le but pour lequel je l'ai instituée. Quand on est témoin, comme moi, de tout ce qu'il y a de dévouement, d'abnégation et de patriotisme dans les rangs de l'Armée, on déplore souvent que le Gouvernement ait si peu de moyens de reconnaître de si grandes épreuves et de si grands services.

« L'admirable institution de la Légion d'Honneur perdrat tout son prestige si elle n'était renfermée dans de certaines limites. Cependant, combien de fois ai-je regretté de voir des soldats et des sous-officiers rentrer dans leurs foyers sans récompense quoique, par la durée de leurs services, par des blessures, par des actions dignes d'éloges, ils eussent mérité un témoignage de satisfaction de la Patrie ! C'est pour le leur accorder que j'ai institué cette Médaille. Elle pourra être donnée à ceux qui se seront engagés après s'être bien conduits pendant le premier congé; à ceux qui auront fait quatre campagnes, ou bien à ceux qui auront été blessés ou cités à l'Ordre de l'Armée.

« Elle leur assurera cent francs de rente viagère; c'est peu, certainement, mais ce qui est beaucoup, c'est le ruban que vous porterez sur la poitrine et qui dira à vos camarades, à vos familles, à vos concitoyens que celui qui le porte est un brave.

« Cette Médaille ne vous empêchera pas de prétendre à la Croix de la Légion d'Honneur, si vous en êtes jugés dignes; au contraire, elle sera comme un premier degré pour l'obtenir puisqu'elle vous signalera d'avance à l'attention de vos chefs.

« Soldats, cette distinction est bien peu de chose, je le répète, au prix des services immenses qu'ici et en Afrique vous rendez à la France, mais recevez-la comme un encouragement à maintenir intact cet esprit militaire qui vous honore; portez-la comme une preuve de ma sollicitude pour vos intérêts, de mon amour pour cette grande famille militaire dont je m'enorgueillis d'être le chef, parce que vous en êtes les glorieux enfants. »

Les tambours roulent. Sur un coussin, Louis-Napoléon cueille la première Médaille.

C'est un sergent qui la reçoit. Un sergent d'infanterie. Il appartient au 72^e de ligne. Il s'appelle Jean-François Forges.

Qui se souvient de ce nom ?



Une aigle et une médaille telles qu'elles furent remises par le Prince Louis Napoléon au cours de la cérémonie du Champ de Mars, le 10 Mai 1852.

Sa famille elle-même l'a probablement oublié. Et pourtant le sergent Jean-François Forges a été le premier médaillé militaire.

Sur les listes conservées au Ministère de la Guerre, il figure avec le numéro 1, dans la première promotion du 21 mars 1852. Dans la colonne « motifs », on peut lire : « Services 9 ans, Campagnes, 9 ans. S'est distingué pendant les événements de Décembre. Trois fois rengagé. »

Les uns après les autres, les hommes sortent du rang et le président les décore. Voici François Rozes, caporal - sapeur : Services 3 ans, Campagnes 3 ans. S'est particulièrement distingué pendant la journée du 4 décembre 1851. Voici Jean - François Boiche, sapeur : Service 21 ans, Campagnes 21 ans. Plusieurs fois rengagé. Voici Eugène-Henry Fiault, grenadier : Services 1 an, Campagnes 1 an. Blessé d'un coup de feu au pied droit le 4 décembre 1851. S'est distingué.

Le prince a gagné les rangs du 15^e léger. Pierre Eblin, carabinier, s'avance : Services 2 ans, Campagnes 2 ans. Blessé d'un coup de feu à la main droite le 4 décembre 1851, on dut le contraindre à quitter son rang. Voici Jean Boussuge, carabinier : Services 4 ans, Campagnes 4 ans. A contribué à la prise d'un drapeau sur la barricade de la rue Saint-Denis, le 4 décembre 1851.

Le prince continue sa marche. Il passe devant le 8^e Bataillon de chasseurs à pied. Il épingle la décoration sur la poitrine de Marite-Jean Trotet. Services 11 ans, Campagnes 9 ans. Est resté prisonnier d'Abd-El-Kader pendant plus d'une année, a recouvré sa liberté par son audace et son énergie. La cavalerie n'est pas oubliée : le prince s'avance vers le premier de lanciers, le 7^e de lanciers. Puis l'artillerie : le 6^e Régiment, la 10^e Batterie. Le Génie : le 1^{er} Régiment.

Lorsque le prince a terminé sa distribution, ils sont quarante-huit, du sergent Forges au canonnière Pointurier (Services 16 ans, Campagnes 8 ans) à arborer fièrement sur leurs poitrines le ruban jaune et vert...

* *

La Médaille allait trouver cependant bientôt tout son sens véritable lors des cérémonies grandioses des 10, 11, et 13 mai suivant.

Ces fêtes, officiellement, étaient offertes par l'armée de Paris au prince-président.

En réalité, il s'agissait, par le plus vaste rassemblement de troupes obtenu depuis le Premier Empire, de frapper les imaginations et d'assurer l'impression que le nouveau régime voulait donner de sa force et de sa puissance.

La première journée — le 10 mai — était consacrée à la remise des Aigles aux régi-



La première page du numéro spécial consacré aux cérémonies des 10, 11 et 13 mai 1852 par l'*Illustration*

ments et de décos à plusieurs milliers d'officiers et de soldats. Le 11 mai, l'armée de Paris allait offrir à l'École militaire un bal au président. Le 13 mai, enfin, on devait tirer un gigantesque feu d'artifice sur les hauteurs du Trocadéro.

Le 10 mai, dès les premières heures de la matinée, une foule immense arrivait de toutes parts vers le Champ de Mars. En même temps, un énorme concours de troupes se rassemblait, en différents points de l'Esplanade — laquelle était beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui. « Le Champ de Mars, écrira un journaliste, offrait la plus grande masse de troupes françaises que l'on ait vues réunies depuis l'Empire. Les escadrons de cavalerie étaient au nombre de *soixante-cinq*. Toutes les garnisons de Paris, Versailles, Meaux, Melun, Vendôme, Chartres, la Garde républicaine, la Gendarmerie, les Sapeurs pompiers, complétaient un effectif d'à peu près *quatre-vingt mille hommes* de toutes armes et de cent bouches à feu. »

Devant la façade de l'École Militaire, le génie avait construit une énorme tribune, à laquelle on accédait par un escalier de 18 mètres de large, orné de statues représentant la Force, la Justice, la Victoire, la Prudence, l'Histoire et la Paix. Intérieurement, cette tribune était drapée de velours cramoisi, étoilé d'or, elle était garnie de torsades, franges et crêpines d'or, écussonnées du chiffre du président et du monogramme de l'Empereur.

Au milieu du Champ de Mars, on avait édifié une chapelle monumentale, ouverte sous toutes ses faces, large de 18 mètres sur 25 mètres de hauteur. Elle était peinte en

blanc, rehaussée d'or, soutenue par 8 colonnes. Sur les quatre pans, quatre immenses velariums de velours cramoisi, brodés et drapés d'or, se rattachaient d'un « dais d'une magnificence inouïe » placé au-dessus de l'autel.

Plusieurs centaines de milliers de spectateurs avaient pris place autour du Champ de Mars. « Jamais, écrivit un témoin, jamais peut-être Paris n'avait vu une telle foule. »

Il faisait très beau, très chaud. Le ciel étincelait d'un bleu presque sans nuage. L'air était frais, le soleil magnifique.

Les troupes s'étaient rangées tout autour du Champ de Mars. Au fond, le long de la Seine, face à la tribune : l'artillerie ; à droite, l'infanterie ; à gauche, la cavalerie. Un intervalle de soixante mètres séparait la cavalerie de l'infanterie.

A midi précis, une salve de vingt et un coups de canon annonce l'entrée du président dans le Champ de Mars, par le pont d'Iéna. Le prince est reçu par le commandant en chef de l'armée. Il est suivi de sa maison militaire, du ministre de la guerre avec ses officiers, des maréchaux et des généraux désignés. Le cortège est fermé par un peloton de chefs arabes aux tenues chatoyantes, que conduit le colonel Durrieu.

Le prince passe en revue les troupes, au galop, puis vient se placer sur l'estrade.

La distribution des Aigles commence aussitôt. Chaque chef de corps vient recevoir, des mains du président, l'étendard surmonté maintenant de l'aigle glorieuse. Le prince prend la parole :

— Soldats ! s'écria-t-il, l'histoire des peuples est en grande partie l'histoire des armées. De leurs succès ou de leurs revers dépend le sort de la civilisation ou de la patrie. Vaincues, c'est l'invasion ou l'anarchie ; victorieuses c'est la gloire ou l'ordre.

— Aussi, les nations, comme les armées, portent-elles une vénération religieuse à ces emblèmes de l'honneur militaire qui résument en eux tout un passé de luttes et de triomphes !

C'est pour illustrer ces paroles que le prince vient de distribuer les Aigles aux régiments. C'est encore pour les illustrer qu'il décore, en cette journée, plusieurs centaines d'officiers, de sous-officiers et de soldats.

Pour la première fois, une large promotion est faite de la Médaille militaire : dix-sept cent cinq soldats et sous-officiers reçoivent le ruban jaune à double liseré vert : 262 cavaliers, 200 artilleurs et soldats du génie, 313 gendarmes, 66 « divers » et 864 fantassins.

Ensuite commence le défilé des troupes. Pendant le défilé, le président se tient à cheval devant sa tribune, ayant à sa droite le prince Jérôme et le ministre de la guerre.

— A quoi pense-t-il ? Qui peut savoir quelles pensées se pressent derrière ce regard voilé, impénétrable ? Qui peut savoir s'il n'établit pas, silencieusement, un parallèle entre la décoration créée par l'Empereur, par l'Oncle — et celle qu'il peut voir étinceler maintenant sur tant de poitrines ?

**

Désormais, l'histoire de la Médaille militaire va se confondre avec l'histoire militaire de notre pays. Chaque génération de soldats verra les meilleurs d'entre les siens décorés de la prestigieuse Médaille.

Le 13 juin 1852, Louis-Napoléon avait étendu aux généraux ayant commandé en chef ou ayant rempli les fonctions de ministres, le privilège de porter la Médaille. Dans une décision antérieure, dont le texte a disparu, le président avait également autorisé les Maréchaux à recevoir la Médaille militaire.

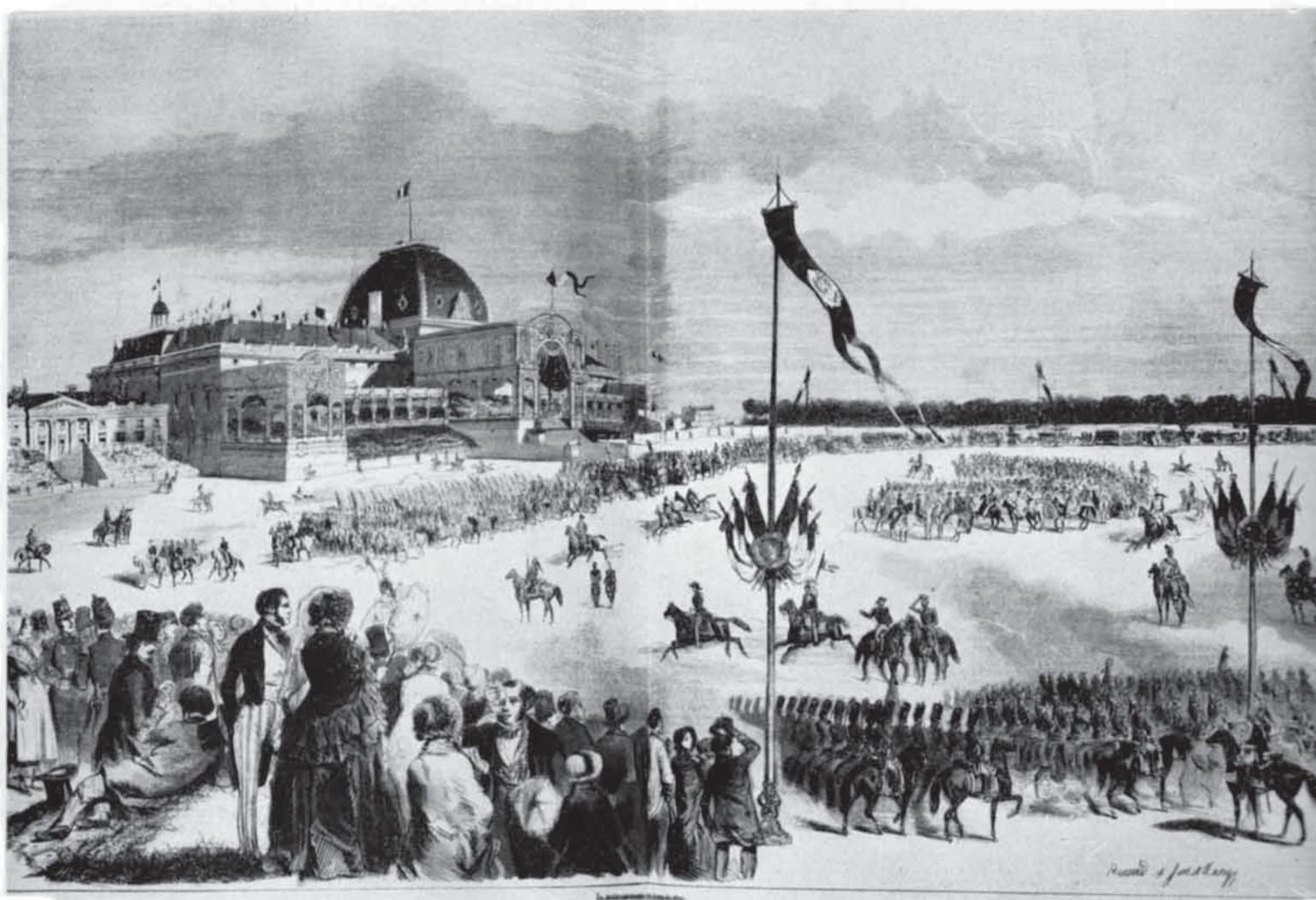
Il existe d'après les spécialistes, huit types de Médailles militaires depuis la création. En réalité, la Médaille n'a subi, en cent ans, que deux transformations importantes. A la chute du Second Empire, l'aigle qui la surmontait fit place à un trophée d'armes et l'effigie de Napoléon III s'effaça au profit de celle de Marianne. On y inscrivit également la date de 1870 — en souvenir de la proclamation de la République.

Pour ces grands chefs, la Médaille constituera désormais la suprême récompense : certains d'entre eux la porteront seule sur leur poitrine...

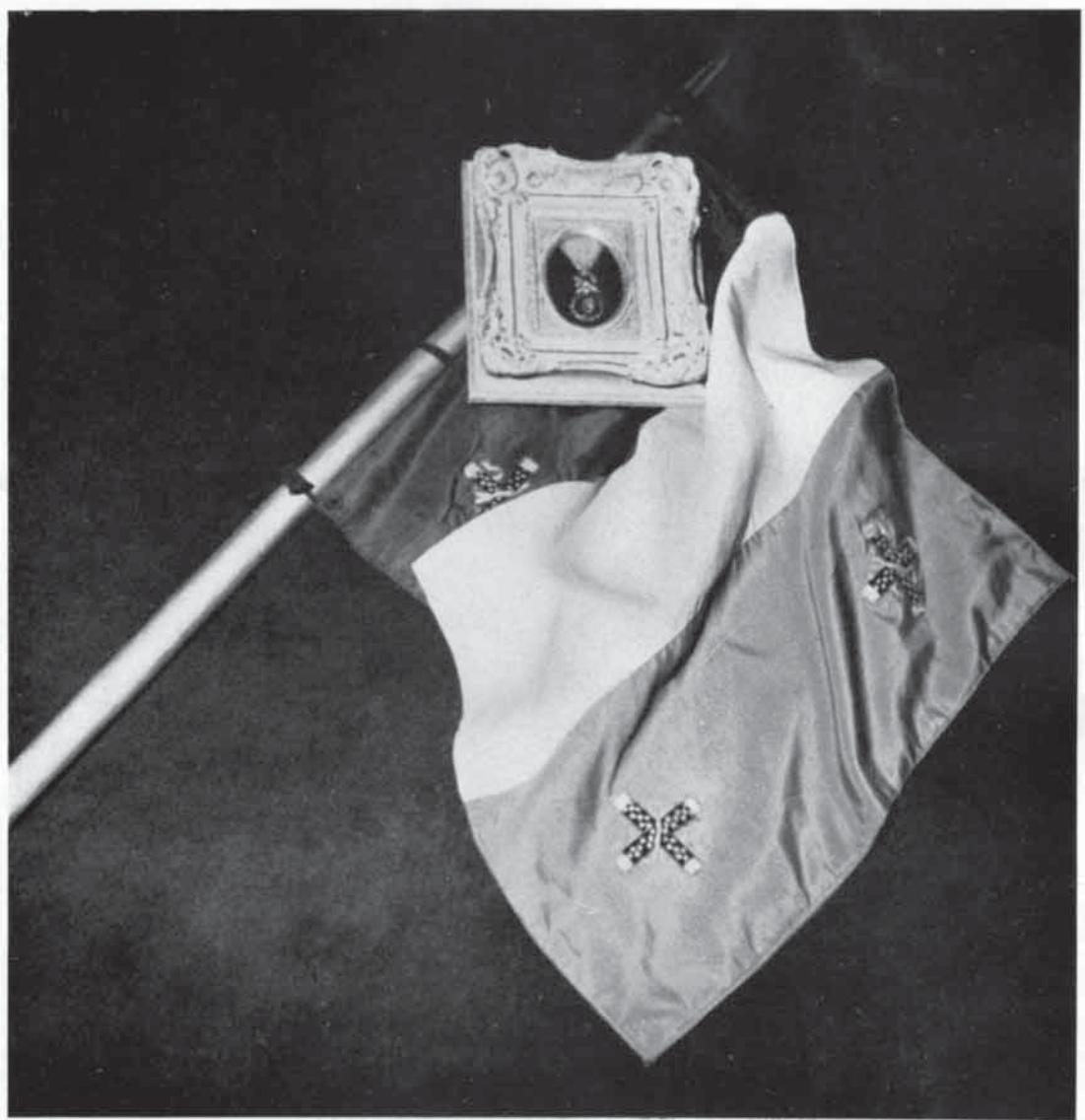
Mais avec le temps on oubliera ce changement de régime pour ne plus voir en ce millésime qu'un souvenir de défaite. Aussi, un décret du 27 février 1951 a-t-il supprimé la date de 1870 inscrite sur la partie bleue de l'exergue. Ces quatre chiffres sont remplacés par une étoile.

Depuis cent années 987.000 hommes et femmes ont été décorés du ruban jaune et vert.

La Médaille militaire, sur la poitrine de l'homme de troupe, comme sur celle du Maréchal de France, forme le point de repère, à travers l'Histoire, où l'on découvre le pur courage et le patriotisme vrai.



Le défilé des troupes au Champ de Mars, le 10 mai 1852.
Quatre-vingt mille hommes défilèrent devant le prince Louis-Napoléon.



La Médaille militaire du Maréchal Joffre, placée sur le fanion du Maréchal. Joffre fut le premier officier général décoré de la Médaille en 1914; il la reçut le 2 décembre 1914.

Le fanion et la Médaille appartiennent aujourd'hui à M. Sacha Guitry.

CENT QUARANTE-CINQ MARÉCHAUX ET GÉNÉRAUX ONT ÉCRIT, EN LES VIVANT, CENT ANS D'HISTOIRE MILITAIRE FRANÇAISE

ARCHIVE
de la Guerre

édition
Ministère
des armées

Sur papier

Rapport

Principale Présidence de la République

Paris, le 13 juin 1852.

Monsieur,

Tous mes bons soucis sont que les Maréchaux de France porteraient, qui excepté, la Médaille militaire, insigne spécialement en forme de sous-officier et décerné par les deux 25 Janvier et 29 Janvier 1852.

J'ai l'honneur de vous proposer d'ordonner ce
gloomy privilège aux généraux qui ont rempli les
fonctions de ministre de la Guerre sous votre
Gouvernement, ou qui ont exercé de commandement
en chef

Le général devrait faire de son mieux ce noble instinct
par leur appellation leur première par leur honneur
de armes, et le général, en l'ayant fait, leur faire
congratuler, tout en leur décernant cette récompense à la valeur à l'ordre.

Je suis avec le plus profond respect,

Monsieur

Porté par l'ordre et signé dans l'ordre

le Ministre de la Guerre

Le général

Copieur

Le général

Lorsqu'un grand chef militaire a reçu les feuilles de chêne et les étoiles, lorsqu'il a gravi les échelons les plus élevés de la Légion d'Honneur, il n'est plus qu'une seule récompense à quoi il puisse aspirer : la Médaille militaire.

Il y eut, cependant, un cas extraordinaire d'un simple général de brigade qui obtint la médaille.

Il s'agit du général Amanrich. Ce dernier était rayé des cadres en 1914. Ne pouvant servir dans son grade, il s'engagea comme simple soldat de 2^e classe ! C'est à ce titre qu'on lui décerna, en raison de sa magnifique conduite au feu, la Médaille militaire.

Ce cas est unique dans l'histoire de la Médaille.

La liste des Maréchaux et des Généraux qui reçurent le prestigieux ruban, durant cent ans, cette liste est bien plus qu'une sèche énumération de noms. Elle forme un palmarès : celui de l'intelligence tactique et celui de la bravoure.

Ce palmarès, le voici :

LISTE DES GRANDS CHEFS MILITAIRES DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

REILLE (Comte Honoré, Charles, Michel, Joseph) Général de Division. 13 juin 1852.

VAILLANT (Comte Jean-Baptiste, Philibert) Général de Division. (date inconnue, sans doute 13 juin 1852).

DE CASTELLANE (Esprit, Victor, Elisabeth, Boniface) Général de Division, Commandant en Chef de l'Armée de Lyon. 13 juin 1852.

GEMEAU (Auguste, Pierre, Walbourg) Général de Division, Commandant la Division d'occupation en Italie. 13 juin 1852.

MAGNAN (Bernard, Pierre) Général de Division, Commandant en chef l'Armée de Paris. 13 juin 1852.

RANDON (Jacques, Louis, César, Alexandre) Général de Division, Gouverneur général de l'Algérie. 13 juin 1852.

LEROY DE SAINT-ARNAUD (Armand, Jacques) Général de Division, Ministre de la Guerre. 13 juin 1852.

DE SCHRAMM (Jean, Paul, Adam) Général de Division, Président du Comité d'Infanterie. 13 juin 1852.

DUCOS DE LA HITTE (Jean, Ernest) Général de Division, Président du Comité d'Artillerie. 13 juin 1852.

Ci-contre :

L'original de la décision étendant aux généraux le droit de recevoir la Médaille militaire (Archives de la Guerre). Cette décision a été, depuis, modifiée par de nouvelles réglementations.



La guerre de Crimée. — L'armée française après avoir débarqué en Crimée, franchit l'Alma sous le feu des batteries russes. On aperçoit ici le Général Bosquet, à gauche, donnant ses ordres du haut de son cheval qui est dans l'eau jusqu'au poitrail. Le général Bosquet (1810-1861) fut fait maréchal à son retour de Crimée. Il reçut la Médaille militaire le 1^{er} novembre 1855. (Tableau de Pils. Musée de Versailles).



Le Maréchal Canrobert
(1809-1895).

Dès 1835, il se signala par sa bravoure en Algérie. Aide de camp de Louis-Napoléon en 1850, il commanda en Crimée la 1^{re} division puis toute l'Armée d'Orient. Il devint Maréchal de France à son retour en France. Il reçut la Médaille le 13 janvier 1855.



Le Maréchal Reille (1775-1860).
Volontaire en 1792, il fut à toutes les grandes batailles du 1^{er} Empire. Il fut nommé Maréchal de France en 1847.



Le Maréchal de Castellane
(1788-1862).

Soldat à seize ans, il prit part aux campagnes du 1^{er} Empire. Maréchal de France en 1852.

Ci-contre, en haut :

La Prise de Malakoff. — La tour de Malakoff était la clef de toute la défense de Sébastopol et, partant, sa prise devait entraîner la victoire de Crimée. Après des efforts héroïques, la tour fut enlevée par le général Péliéssier, le 8 septembre 1855. Le général Bosquet y fut grièvement blessé. Quant au général Péliéssier (1794-1864) il fut titré duc de Malakoff et fait Maréchal de France. Il était médaillé militaire depuis le 15 août 1852. (Tableau d'Yvon. Musée de Versailles).

Ci-contre, en bas :

Napoléon III avait entrepris la guerre avec l'Autriche pour libérer l'Italie. A Magenta, le général de Mac-Mahon (1808-1893) décida de la victoire. Il figurait déjà à Malakoff où il prononça le fameux : « J'y suis, j'y reste ». Il fut fait Maréchal et duc de Magenta. Il reçut la Médaille militaire le 17 décembre 1857.



D'HAUTPOUL (Alphonse, Henry) Général de Division. *13 juin 1852.*

BARAGUEY D'HILLIERS (Achille) Général de Division. *13 juin 1852.*

REGNAULT DE SAINT-JEAN-D'ANGELY (Auguste, Michel, Etienne) Général de Division. *13 juin 1852.*

BAUDIN (Charles) Vice-Amiral. *7 juillet 1852.*

DE LA SUSSE (Aaron, Louis, Frédéric) Vice-Amiral, Commandant en Chef l'escadre d'évolutions. *7 juillet 1852.*

PARSEVAL DESCHENES (Alexandre, Ferdinand) Vice-Amiral, Membre du Conseil d'amirauté.

CHARON, Général de Division, Ancien Gouverneur Général de l'Algérie. *14 juillet 1852.*

LAVOESTINE (Anatole, Charles, Alexis) Général de Division, Commandant supérieur des Gardes Nationales de la Seine. *15 août 1852.*

PÉLISSIER (Aimable, Jean, Jacques) Général de Division, Gouverneur général de l'Algérie par intérim. *15 août 1852.*

D'ORNANO (Comte Philippe Antoine) Général de Division, Gouverneur général de l'Algérie par intérim. *16 avril 1853.*

ROSTOLAN (Louis) Général de Division, Commandant la 9^e Division militaire. *15 juillet 1854.*

NAPOLÉON (Napoléon, Joseph, Charles, Paul, Prince) Général de Division. *19 septembre 1854.*

CANROBERT (François) Général de Division, Commandant en chef de l'Armée d'Orient. *13 janvier 1855.*

BRUAT (Armand, Joseph) Vice-Amiral. *5 mars 1855.*

BOSQUET (Pierre, Joseph, François) Général de Division. *1^{er} novembre 1855.*

TRÉHOUART (François, Thomas) Vice-Amiral. *16 juin 1856.*

DE MAC MAHON (duc de Magenta, Edme, Patrice, Maurice) Général de Division, Inspecteur général d'Infanterie. *17 janvier 1857.*

DE SALLS (Charles, Marie, Joseph, Marius) Général de Division. *14 avril 1858.*

DESFOSSÉS (Romain, Joseph) Vice-Amiral, Commandant en chef l'escadre d'évolutions. *9 août 1858.*

RIGAULT DE GENOUILLY (Charles) Vice-Amiral. *19 novembre 1859.*

COUSIN-MONTAUBAN (Comte de Palikao, Charles, Guillaume Marie, Appoline, Antoine) Général de Division, ex-Commandant de l'Expédition de Chine. *28 novembre 1861.*

DE MARTIMPREY (Edmond) Général de Division, Sous-gouverneur de l'Algérie. *28 novembre 1861.*

CHARNER (Léonard, Victor, Joseph) Vice-Amiral, Commandant en chef des forces navales françaises dans les mers de Chine. *28 novembre 1861.*

LEBARBIER DE TINAN (Marie, Charles, Aldebert) Vice-Amiral, Commandant en chef l'escadre d'évolutions. *11 janvier 1862.*

DE GOYON, Général de Division. *20 avril 1863.*

FLAHAUT DE LA BILLARDERIE (Auguste, Charles, Joseph, comte de) Général de Division, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Sénateur. *20 février 1866.*

BOUET WILLAUMEZ (Louis, Edmond) Vice-Amiral. *29 décembre 1866.*

THIRY (François, Augustin) Général de Division, Sénateur, ancien Commandant en chef de l'artillerie en Crimée. *28 décembre 1867.*

LEBŒUF (Edmond) Général de Division, Aide de Camp de l'Empereur, Commandant en chef de l'Artillerie en Italie. *28 décembre 1867.*

FROSSARD (Charles, Auguste) Général de Division, Commandant en chef du Génie en Italie. *28 décembre 1867.*

DE FAILLY (Pierre, Louis, Charles, Achille) Général de Division, Président du Comité de l'Infanterie, Sénateur, Aide de camp de l'Empereur. *26 décembre 1868.*

DE GUEYDON (Comte Louis, Henry) Vice-Amiral. *30 décembre 1868.*

JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean, Pierre, Edmond) Vice-Amiral, Aide de camp de l'Empereur, Membre de l'Institut, Commandant en chef l'escadre d'évolutions. *12 mars 1870.*

TRIPIER (Emile, Jules, Gustave) Général de Division, Commandant en chef le Génie de la 2^e Armée de la Défense de Paris. *16 décembre 1870.*

DE LADMIRAL (Louis, René, Paul) Général de Division. *24 juin 1871.*

VINOY (Joseph) Général de Division. *24 juin 1871.*

D'AURELLES DE PALADINES (Louis, Jean-Baptiste) Général de Division. *13 juillet 1871.*

CHANZY (Antoine, Eugène, Alfred) Général de Division. *13 février 1872.*

COURTOT DE CISSEY (Ernest, Louis, Octave) Général de Division. *13 mai 1873.*

JAUREGUIBERRY (Jean, Fernand) Vice-Amiral. *20 septembre 1877.*



CHANZY A L'ARMÉE DE LA LOIRE

Le général Chanzy (1823-1883) fut longtemps le chef habile du bureau arabe de Tlemcen. Il quitta l'Algérie pour faire les campagnes d'Italie, de Syrie et l'occupation de Rome. En 1870, Gambetta le rappela d'Algérie et lui donna le commandement de l'armée de la Loire. Il tint tête avec succès contre trois corps d'armée allemands. Il fut incontestablement le meilleur général français de cette campagne. Il fut médaillé le 13 février 1872.



Le général de Negrer (1839-1913). Envoyé au Tonkin en 1884, il s'empara de Bac-ninh, de Hong-hoa, de Kep, surprit le camp de Nuibop (1885), prit les forts de Dong-song, de Lang-son. Grièvement blessé à Bang-Bo. Il fut médaillé le 29 décembre 1899, en même temps que le général Brière de L'Isle, son collaborateur au Tonkin.



Une effigie symbolique et populaire de l'amiral Courbet (1827-1885). En 1883 il reçut le commandement de l'escadre réunie en Indochine. Il imposa la paix à l'Annam. Il remporta de brillants succès au Tonkin. Après la violation du traité de Tien-Tsin par les Chinois, il bombardera Fou-Tcheou, occupa Kelung et Formose. Il anéantit la flotte chinoise et signa la paix. Épuisé par les fatigues de la campagne, il mourut à bord du *Bayard*. Il avait reçu la Médaille militaire le 13 septembre 1884.



Le 12 mars, à 6 heures du soir, le dragon français flottait sur la citadelle de Bac-Ninh. — Les forces chinoises réunies dans cette redoutable place étaient au nombre de 22,000, dont 12,000 à Bac-Ninh et 10,000 dans les nombreux fortins qui entourent la place, le tout parfaitement armé et accompagné de nombreuses batteries. — Le général de Negrer, de Brière de l'Isle et de Millot, qui avaient été envoyés de l'île, ont bien vite reconnu de toutes ces formidables défenses. — Pendant que le général Brière de l'Isle et le général Tressanoff réunissaient ainsi toutes les batteries qui dominent la ville, le général de Negrer attaqua les troupes chinoises qui étaient les autres les 7 fortins de la rive droite du Song-Cau. — Les troupes chinoises et les menuts si rafraîchement qu'il arriva devant Bac-Ninh sur leurs talons. — Cours-ci se voyant entourés et pris entre deux feux, se replièrent plus qu'à faire et se précipitèrent pêle-mêle par les routes de Lang-Son et de Thai-Nguyen, qui restaient encore libres. — Ce brillant fait d'armes qui nous assure la possession d'une nouvelle place très importante au Tonkin, est dû non seulement à l'habile stratégie des généraux Millot, de Negrer et Brière de l'Isle, mais aussi à la grande bravoure et à l'habile discipline de nos braves soldats et marins, qui ont enlevé les positions avec un entrain admirable. — Bien que les pertes de nos soldats soient minimes, grâce à l'habile manœuvre des généraux, on remplaça encore 8 tués, tant soldats que marins et un officier, et 60 à 70 blessés. Les pertes des Chinois ne sont pas connues, mais au dire de quelques prisonniers, elles ont dû être importantes par suite du feu de l'artillerie française placée sur les hauteurs. — 100 canons, 5 drassess, une grande quantité de lances et de munitions, tels sont les trophées de cette brillante affaire qui fait le plus grand honneur à notre corps expéditionnaire du Tonkin.

JAURÈS (Constant, Louis, Jean, Benjamin) Vice-Amiral, Commandant en chef du 21^e Corps d'Armée en 1870-1871. *12 juillet 1880.*

FAIDHERBE (Louis, Léon, César) Général de Division, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. *30 décembre 1880.*

GARNAULT (Henri, Jules, Noël, François) Vice-Amiral, Commandant en Chef l'escadre d'évolutions et les forces navales qui ont pris part aux opérations de Tunisie. *4 septembre 1881.*

POTHUAU (Louis, Pierre, Alexis) Vice-Amiral. A exercé pendant la guerre de 1870-71 le commandement supérieur des forts sud de Paris, ancien ministre. *10 janvier 1882.*

LALLEMAND (Orphis, Léon) Général de Division, Commandant en chef le 1^{er} Corps d'Armée. *11 juillet 1882.*

BOREL (Jean, Louis) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, ancien Ministre de la Guerre. *29 décembre 1882.*

GRESLEY (Henry, François, Xavier) Général de Division, Commandant le 3^e Corps d'armée, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, ancien Ministre de la Guerre. *29 décembre 1882.*

COURBET (Amédée, Anatole, Prosper) Vice-Amiral, Commandant en Chef l'escadre d'Extrême-Orient. Brillants faits accomplis au Tonkin et en Chine. *13 septembre 1884.*

BILLOT (Jean, Baptiste) Général de Division, Commandant le 1^{er} Corps d'armée, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, ancien Ministre de la Guerre, Sénateur. *8 juillet 1887.*

CAMPENON (Jean, Baptiste, Marie, Edouard) Général de Division de la Section de réserve, ancien Ministre de la Guerre, Sénateur. *8 juillet 1887.*

PEYRON (Alexandre, Louis, François) Vice-Amiral, Sénateur, Commandant en Chef de l'escadre d'évolutions, ancien Ministre de la Marine. *5 juillet 1888.*

FÉVRIER (Victor, Louis, François) Général de Division, Commandant le 6^e Corps d'Armée, Membre du Conseil Supérieur de la Guerre. *20 octobre 1888.*



Le Maréchal Joffre (1852-1931).

Il avait débuté dans la carrière des armes aux côtés de Courbet, en Extrême-Orient, aux opérations des Pascadores. Il organisa la défense du Haut-Tonkin, puis, envoyé en Afrique, se rendit maître de Tombouctou. A Madagascar il établit les défenses de Diégo-Suarez. Le 2 août 1914, il était général en chef des armées françaises du Nord et du Nord-Est. Il ordonna les manœuvres qui, après la fameuse « retraite stratégique », aboutirent à la victoire de la Marne qui fut la première étape vers la victoire définitive. Le 2 décembre 1914, il recevait la Médaille militaire.

LEWAL (Jules, Louis) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, ancien Ministre de la Guerre. *13 décembre 1888.*

LOGERAT (François, Auguste) Général de Division, Commandant le 7^e Corps d'Armée, ancien Ministre. *23 janvier 1890.*

DE GALLIFET (Gaston, Alexandre, Auguste) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, chargé de missions spéciales, ayant exercé un commandement de Corps d'Armée pendant deux périodes triennales.

DAVOUT (Duc d'Auerstaedt, Léopold, Claude, Etienne, Jules, Charles) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, chargé de missions spéciales, ayant exercé un commandement de Corps d'Armée pendant plus de deux périodes triennales.

BERGE (Baron Henri) Général de Division, Gouverneur militaire de Lyon, Commandant le 14^e Corps d'Armée, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, ayant exercé un commandement de Corps d'Armée pendant plus de deux périodes triennales. *5 juillet 1893.*

FERRON (Théophile, Adrien) Général de Division, Commandant le 18^e Corps d'Armée, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, ancien Ministre de la Guerre. *5 juillet 1893.*

WARNET (Charles, Auguste, Louis) Général de Division de la Section de Réserve, ancien commandant en chef au Tonkin. *27 décembre 1893.*

LOIZILLON (Julien, Léon) Général de Division, ancien Ministre de la Guerre. *11 janvier 1894.*

FORGEMOL DE BOSTQUENARD (Léonard, Léopold) Général de Division hors cadres, ancien Commandant en chef du Corps expéditionnaire de Tunisie. *10 juillet 1894.*

RIEUNIER (Adrien, Barthélémy, Louis) Vice-Amiral, Président du Comité des Inspecteurs généraux de la Marine. *28 décembre 1894.*

BRIÈRE DE L'ISLE (Louis, Alexandre, Esprit, Gaston) Général de Division, ancien Commandant en chef des Troupes en Indochine. *28 décembre 1894.*

DE NÉGRIER (François, Oscar) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre. *29 décembre 1899.*

ANDRÉ (Louis, Joseph, Nicolas) Général de Division, Ministre de la Guerre. *30 mars 1903.*

DUCHESNE (Jacques, Charles, René, Achille) Général de Division, Membre du Conseil Supérieur de la Guerre. *29 décembre 1903.*

VOYRON (Émile, Jean, François, Roger) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, Président du Comité technique des troupes coloniales. *4 septembre 1904.*

BRUGÈRE (Henry, Joseph) Général de Division, Vice-Président du Conseil supérieur de la Guerre. *16 juin 1906.*

DODDS (Alfred, Amédée) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, ancien Commandant en chef du Corps expéditionnaire du Dahomey (1892). *13 janvier 1907.*

FOURNIER (François, Ernest) Vice-Amiral, Inspecteur permanent des flotilles de torpilleurs et des sous-marins. *3 juin 1907.*

D'AMADE (Albert, Gérard, Léo) Général de Division, Commandant en chef des troupes débarquées à Casablanca (Maroc). *23 janvier 1909.*

DE LACROIX (Henri) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, Gouverneur Militaire de Paris. *6 décembre 1909.*



Le Maréchal Gallieni (1849-1916). Grand colonial, il fut au Niger, au Sénégal, au Tonkin, puis Gouverneur général de Madagascar. Gouverneur de Paris en 1914, son intervention — avec les fameux taxis — permit à Joffre de vaincre à la Marne. Maréchal de France à titre posthume en 1921.



Le général Gouraud (1867-1946). Grand colonial, collaborateur de Lyautey, grièvement blessé en 1915 aux Dardanelles, il participa activement en Champagne à la bataille défensive du 15 juillet 1918. L'un des généraux les plus populaires de la Grande Guerre.



Le Maréchal Franchet d'Espérey (1856-1942). Il fit plusieurs campagnes coloniales, entre autres celle de Chine en 1900 et du Maroc en 1912. En août 1914, à la tête du 1^{er} Corps il gagna la bataille de Guise. En 1918, il remporta la victoire définitive sur le front d'Orient. Maréchal de France en 1921.

DALSTEIN (Jean, Baptiste, Jules) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, Gouverneur Militaire de Paris. *27 octobre 1910.*

CAILLARD Vice-Amiral, Vice-Président du Conseil Supérieur de la Marine. *18 janvier 1911.*

GALLIENI (Joseph, Simon) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, Président du Comité de consultation de Défense des Colonies. *12 juillet 1911.*

GERVAIS (Alfred, Albert) Vice-Amiral (réserve). *10 juillet 1913.*

TOUCHARD (Charles, Philippe) Vice-Amiral (réserve). *10 juillet 1913.*

PAU (Paul, Marie, César, Gérald) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre. *6 décembre 1913.*

JOFFRE (Joseph, Jacques, Césaire) Général de Division, Commandant en chef des Armées du Nord-Est. *2 décembre 1914.*

MAUNOURY, Général de Division, Commandant une armée. *22 mars 1915.*

GOURAUD (Henri, Joseph, Eugène) Général de Division, Commandant le Corps expéditionnaire d'Orient. *16 juillet 1915.*

LYAUTEY (Louis, Hubert, Gonzalve) Général de Division, Commissaire Résident Général de la République Française au Maroc. *15 septembre 1915.*

DUBAIL, Général de Division, Commandant un Groupe d'armées. *8 octobre 1915.*

BAILLOUD, Général de Division, Commandant une division de l'Armée d'Orient. *11 janvier 1916.*

DE LANGLE DE CARY, Général de Division, Commandant un groupe d'Armées. *26 avril 1916.*

FOCH (Ferdinand) Général de Division, Commandant un Groupe d'Armées. *21 décembre 1916.*

DE CURIÈRES DE CASTELNAU (Noël, Marie, Joseph, Édouard) Général de Division, Commandant un Groupe d'Armées. *5 septembre 1917.*



Le général de Castelnau (1851-1944). En 1914, sa résistance au Grand Coroné de Nancy, sauva la capitale de la Lorraine. Il amorça en Picardie la « course à la mer ». En 1915, il présida à la bataille de Champagne. En 1916, il donna les premiers ordres qui assurèrent la conservation de Verdun.



Le Maréchal Fayolle (1852-1928). En 1916, il prit à la tête de la VI^e Armée une part prépondérante à la bataille de la Somme. En 1918, il participa à la « bataille de France » qui aboutit à la libération du territoire. Maréchal de France en 1921.



Le général Faidherbe (1818-1889). Nommé chef de bataillon en 1854 et gouverneur du Sénégal, il y resta dix ans, dégagea Saint-Louis, fit la paix avec les Toucouleurs. Il put déclarer en 1860 : « Nous sommes ici pour toujours. L'heure de l'Afrique a sonné ». Il reçut la Médaille militaire le 30 décembre 1880.



Le Maréchal Maunoury (1847-1923). Le 29 août 1914, il arrêta avec le 7^{me} Corps d'Armée les têtes de colonne de von Kluck au combat de Proyart. Dans les jours suivants, il remporta une série de remarquables succès. Il fut grièvement blessé dans une tranchée de l'Aisne et perdit la vue. Maréchal de France à titre posthume en 1923.



*jamais guerre ne soumit des troupes à une
épreuve d'une si longue nécessité pendant une
durée aussi longue,*

Le Maréchal Foch (1851-1929). L'un des plus grands de nos chefs militaires — grand par son caractère, son énergie autant que par ses qualités tactiques. En 1914, à la tête du 20^e Corps d'armée, il prenait part à la « bataille des frontières ». Il contribuait ensuite à la victoire de la Marne. Il dirigeait les opérations de la « course à la mer ». En 1916, il exerçait un commandement à la bataille de la Somme. De mars à mai 1918 un accord entre les alliés aboutissait à la désignation de Foch comme généralissime des troupes alliées sur tous les fronts. Ce fut alors, sous ses ordres, la bataille de France et la Victoire. Foch avait été décoré de la Médaille militaire le 21 décembre 1916. Il fut nommé Maréchal de France en août 1918.

Tous les Médaiillés seront avec nous par la pensée et s'associeront à l'hommage que nous rendons à nos camarades morts au Champ d'honneur depuis la création de la Médaille, en janvier 1852.

Les héros de la guerre de Crimée, d'Italie, du Mexique, les braves qui sont tombés pour conquérir à la France ses belles Colonies, les défenseurs de la Patrie en 1870, ceux qui pendant les quatre années de la Grande Guerre, ont succombé tour à tour, forment dans leur ensemble, l'immortelle phalange que nous allons honorer et qui léguera aux générations futures l'exemple de leurs vertus, de leur patriotisme et de leur abnégation.

S'il nous est donné, dès aujourd'hui, de constater l'unanimité de l'hommage rendu aux héros de la Médaille militaire, de cet insigne porté par les soldats comme par les plus grands chefs, c'est que tous tiennent à célébrer la mémoire de ces braves qui sont tombés, fidèles aux principes inscrits sur leur Médaille, et sans lesquels aucune victoire n'est possible : « Valeur et discipline ».

Maréchal Foch.

Le général Weygand (né en 1867). Chef d'état-major et collaborateur immédiat de Foch durant la Grande Guerre.



SARRAIL (Maurice, Paul, Emmanuel) Général de Division, Commandant en chef les Armées d'Orient. *5 septembre 1917.*

PÉTAIN (Henri, Philippe, Benoni, Omer, Joseph) Général de Division, Commandant en chef les Armées Françaises du Nord et du Nord-Est. *6 août 1918.*

GUILLAUMAT (Marie, Louis, Adolphe) Général de Division, Gouverneur Militaire de Paris, Commandant les Armées de Paris. *3 octobre 1918.*

FRANCHET D'ESPÉREY (Louis, Félix, Marie, François) Général de Division, Commandant en Chef les Armées alliées en Orient. *3 octobre 1918.*

GÉRARD (Auguste, Grégoire, Arthur) Général de Division. *17 octobre 1919.*

FAYOLLE (Marie, Émile) Général de Division, Commandant un Groupe d'Armées. *21 octobre 1919.*

ROQUES (Pierre, Auguste) Général de Division, ancien Ministre de la Guerre. *29 janvier 1920.*

NIVELLE (Robert, Georges) Général de Division. *30 décembre 1921.*

LACAZE (Marie, Jean, Lucien) Vice-Amiral, ancien Ministre de la Marine. *23 juin 1923.*

MANGIN (Charles, Marie, Emmanuel) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre. *12 mai 1925.*

DEBENNEY (Marie, Eugène) Général de Division, Chef d'État Major Général de l'Armée. *7 mai 1926.*

BERTHELOT (Henri, Mathias) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre, Gouverneur Militaire de Strasbourg. *10 juillet 1926.*

SALAUN (Henri) Vice-Amiral. *10 janvier 1928.*

NOLLET (Charles, Marie, Édouard) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre. *11 juillet 1928.*

TARCE (Antoine, Louis) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre. *11 juillet 1928.*

DEGOUTTE (Jean, Marie) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre. *11 juillet 1928.*

BOICHUT (Edmond, Just) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre. *26 décembre 1928.*

GAUCHET (Dominique) Vice-Amiral. *19 janvier 1929.*

PASSAGA (Fénelon, François, Germain) Général de Division de la Section de Réserve. *9 juillet 1929.*

WEYGAND (Maxime) Général de Division, Chef d'État-Major de l'Armée. *8 juillet 1930.*

PHILIPPOT (Edme, Félix) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre. *8 juillet 1930.*

VIOLETTE (Louis, Hippolyte) Vice-Amiral. Vice-Président du Conseil Supérieur de la Marine, Chef d'État-Major Général de la Marine. *5 mars 1931.*

NIESSEL (Henri, Albert) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre. *10 juillet 1931.*

HIRSCHAUER (Auguste, Édouard) Général de Division. *30 décembre 1931.*

Le Maréchal Lyautey (1854-1935). Grand colonial, il joua un rôle de premier plan en Algérie, en Indochine, à Madagascar. En 1912, il devint Commissaire Résident général au Maroc. Dès lors, il y accomplit une admirable œuvre militaire, politique et économique. En 1914, il sauva le Maroc de l'action allemande. Maréchal de France en 1921.



Le général Mangin (1866-1925). Il escorta la mission Marchand de 1895 à 1898. En 1916, à Verdun, il obtint d'importants succès, reprit notamment les forts de Douaumont et de Vaux. En 1918, il fit échouer l'offensive ennemie en Champagne, en avant de Villers-Cotterets.



LE BRIS (Ange) Vice-Amiral. *30 juin 1932.*

CLAUDEL (Henri, Édouard) Général de Division, Membre du Conseil supérieur de la Guerre. *11 juillet 1935.*

GAMELIN (Maurice, Gustave) Général de Division, Chef d'État-Major Général de l'Armée, Vice-Président du Conseil supérieur de la Guerre. *31 décembre 1935.*

DURAND-VIEL (Georges, Edmond, Just) Vice-Amiral, Chef d'État Major de la Marine. *20 mai 1936.*

BARES (Joseph, Édouard) Général de Division de la 2^e Section de l'État Major de l'Armée de l'Air. *15 décembre 1936.*

DUFIEUX (Jules, Claude, Marie, Sosthène) Général de Division, Inspecteur Général de l'Infanterie. *30 décembre 1936.*

MITTELHAUSER (Eugène, Désiré, Antoine) Général de Division, Membre du Conseil Supérieur de la Guerre. *8 juillet 1938.*

GEORGES (Alphonse, Joseph) Général d'Armée, Membre du Conseil supérieur de la Guerre. *26 juin 1939.*

BELHAGUE (Charles) Général d'Armée. *31 décembre 1939.*

CARENCE (Jean-Jacques) Général d'Armée. *31 décembre 1939.*

DARLAN (Jean-Louis, Xavier) Amiral de la Flotte. *9 avril 1940*

PRETELAT (Gaston) Général d'Armée. *28 juin 1940.*

VUILLEMIN (Joseph) Général d'Armée Aérienne. *17 juillet 1940.*

DE LABORDE (Jean, Joseph, Jules, Noël) Amiral de la Flotte. *22 octobre 1940.*

DE LATTRE DE TASSIGNY (Jean, Joseph, Marie, Gabriel) Commandant de la 1^{re} Armée Française. *8 mai 1945.*

JUIN (Alphonse, Pierre) Général d'Armée, Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale. *7 novembre 1945.*

LECLERC DE HAUTECLIQUE, Général Commandant le C.E. F.E.O. *18 juin 1946.*

BOUSCAT (René) Général d'Armée Aérienne. *13 juillet 1946.*



Le maréchal Juin, notre plus grand chef militaire vivant.

Il est né le 16 décembre 1888. Sorti de Saint-Cyr, blessé durant la guerre 1914-1918, il est entré ensuite à l'Ecole supérieure de guerre et devint chef d'état-major puis chef de cabinet du maréchal Lyautey.

En 1940, il commandait la 15^e division motorisée de la 1^{re} Armée. Il fut fait prisonnier et libéré en 1941.

Il se voit alors confier le commandement des forces françaises du Maroc et, en 1943, il commande le corps expéditionnaire français en Italie. Là, les faits d'armes de nos troupes et les qualités tactiques de leur chef susciteront l'admiration de nos Alliés.

Résident général au Maroc en mai 1947, il assure depuis janvier 1951 l'inspection général des forces armées françaises. Le 21 mars 1951, il a été nommé Commandant en chef des forces de l'O.T.A.N. dans la zone Centre-Europe.

Le 7 mai 1952, il est Maréchal de France. Le Maréchal Juin est Grand-Croix de la Légion d'honneur et, depuis le 7 novembre 1945, médaillé militaire.



Le Maréchal de Lattre de Tassigny (1889-1952)

signant l'armistice à Berlin en 1945. En 1942, le général de Lattre qui avait tenté de s'opposer à l'entrée des Allemands en zone sud, fut arrêté. Il s'évada, passa en Afrique du Nord. Là, il prit le commandement de la 1^{re} Armée, avec laquelle il débarqua en Provence en 1944 et qu'il conduisit jusqu'au Rhin et au Danube. Son énergie personnelle lui permit d'être présent à la signature de l'Armistice avec l'Allemagne en 1945. On lui doit en 1951-52, un redressement remarquable en Indochine. Médaille militaire le 8 mai 1951, il fut fait Maréchal de France à titre posthume.

LE GÉNÉRAL LECLERC

MARÉCHAL DE FRANCE

1902 - 1947

Un soldat qui a su faire revivre au rythme de la vie moderne une fresque d'épopée et de chevalerie.

Prisonnier évadé en 1940, il rejoint le Général de Gaulle qui l'envoie en Afrique. Il y organise les raids qui amènent la prise de Koufra et la conquête du Fezzan. Il entre à Tunis avec les alliés, entraîne l'ancienne force « L », devenue la 2^e D. B. et débarque à sa tête en Normandie.

Alors commence l'immortelle chevauchée qui le conduira avec ses hommes jusqu'à l'Hôtel de Ville de Paris.

Après quoi, il fonce sur les Vosges, obtient la libération de Strasbourg par surprise.

Fidèle au serment qu'il s'était fait à lui-même, Leclerc entre à la tête de sa division dans Berchtesgaden.

Après la guerre, il acceptera la mission difficile de reprendre en main l'Indochine, sera à la signature de l'armistice avec le Japon.

Il trouvera la mort, à quarante cinq ans, le 28 novembre 1947, lors d'un accident d'avion, dans le Sud algérien.

Médaillé militaire, le 18 juin 1946.

Le 7 mai 1952, le Conseil des Ministres a décidé de lui conférer la dignité de Maréchal de France à titre posthume.



*Les malheurs qui nous pourraient furent
l'amour-propre et la fierté nationales.
Puisseant ces sentiments subsister
demain, dans les combats pacifiques
de la reconstruction Française.*

Leclerc



L'amiral d'Argenlieu



Le général Béthouart



Le général Bouscat



Le général Catroux

GOISLARD DE MONSABERT (Anne, Jean, Timothée, Marie, Joseph) Général d'Armée. 25 septembre 1946.

THIERRY D'ARGENLIEU (Georges, Louis, Marie) Amiral. 21 mars 1947.

GIRAUD (Henri, Honoré) Général d'Armée. 2 février 1949.

BETHOUART (Marie, Émile) Général d'Armée. 27 septembre 1950.

VINCENT (Jean) Médecin Général. 21 juin 1950.

DASSAULT (Paul) Général d'Armée, Grand chancelier de la Légion d'Honneur. 27 juin 1951.

COCHET (Gabriel) Général de Corps aérien. 4 juin 1952.

CATROUX (Georges) Général d'Armée. 4 juin 1952.

MONCLAR (Charles) Général de Corps d'Armée. 4 juin 1952.

DOYEN (Paul) Général de Corps d'Armée. 4 juin 1952.



Le général Cochet



Le général Dassault
Grand Chancelier de la Légion d'Honneur

Officier général ayant reçu la Médaille militaire avant la Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

KÖENIG (Pierre) Général d'Armée. 11 janvier 1919.



Le général Giraud



Le général Koenig



L'amiral Lacaze



Le général Monclar



Le général de Monsabert

EN CENT ANS 84 FEMMES SEULEMENT ONT REÇU LA MÉDAILLE MILITAIRE

Aussi bien que la Légion d'Honneur, la Médaille militaire peut être accordée à des femmes. Mais, constituant par sa définition même la récompense de services exclusivement militaires, on conçoit que l'attribution de la Médaille à une femme soit extrêmement rare.

Si, en cent années, 987.000 Médailles furent décernées, on ne compte parmi elles que 84 attributions à des femmes. C'est dire tout le prix que peuvent attacher les médaillées à leur décoration — et la fierté aussi, qu'elles en peuvent tirer.

La première femme décorée fut une cantinière, à l'époque où cet emploi était de tradition dans l'armée française. Elle s'appelait Mme Rossini, née Barbé Marie-Jeanne, et elle était cantinière aux Zouaves de la Garde. Elle fut décorée, le 17 juin 1859, immédiatement après la campagne d'Italie. Dans la même promotion figurait également Mme Trimoreau, née Decobert Madeleine, cantinière au 2^e Zouaves.

Jusqu'en 1871, toutes les femmes décorées — il y en eut neuf — étaient des cantinières.



Mlle Marguerite Coragliotti fut la seule femme décorée de la Médaille militaire durant la Grande Guerre.



Cette cantinière de Zouaves, idéalisée par l'imagerie populaire, aurait pu être fort bien Mme Rossini, la première médaillée militaire.

Le 11 mars 1871 vit la première promotion féminine au titre du service de santé : Mme Mario Witte fut décorée, ce jour-là, comme « organisatrice d'ambulances ».

L'introduction dans l'armée du télégraphe et du téléphone nécessita la création d'emplois qui furent souvent confiés à des femmes.

Le 30 avril 1877, Mlle Dodu Lucie Juliette, fut décorée comme « employée auxiliaire des lignes téléphoniques ». Le même jour fut également décorée Mlle Weick Marie-Antoinette Léontine, pour les mêmes services.

L'on retrouve ensuite plusieurs promotions de cantinières et de vivandières et l'on parvient ainsi à la guerre de 1914.

Il n'y eut pour cette guerre — pour la Grande Guerre — qu'une seule femme décorée de la Médaille militaire. Cette femme, on en peut voir ci-dessus la photographie : elle s'appelle Mlle Marguerite Coragliotti.

Sa citation vaut d'être reproduite :

Mlle Coragliotti Marguerite, du Service Télégraphique d'une Armée : dame téléphoniste, employée au Central de l'Etat-Major d'une Armée, courageuse et dévouée. Reste volontairement à Châlons, malgré de fréquents bombardements, pour continuer à assurer son service; a été gravement blessée par une bombe d'avion, dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août 1918. (A déjà été citée).

Depuis 1944, quarante-sept femmes ont été médaillées militaires — dont trois à titre posthume.

La première est Mlle Marie-Rose Bajeux, dont on pourra lire plus bas la citation. Elle fut décorée le 20 février 1945.

Le chiffre relativement élevé des récentes promues s'explique par le fait que, dans la guerre moderne, les femmes participent plus activement que jadis au combat. Sur 29 femmes décorées au titre de la Libération et de la Résistance, cinq l'ont été comme ambulancières, (dont deux, Lucette Lecoq et Odette Lecoq, à titre posthume), une comme assistante sociale, quatre comme A.F.A.T., trois comme agents de liaison, seize comme résistantes.

Depuis la guerre, seize femmes ont été décorées au titre du Corps expéditionnaire d'Extrême-Orient — dont une, Mlle Sabine Renaud, caporal au 93^e Régiment d'Infanterie, à titre posthume.

On remarque parmi ces récentes promotions, celle de Mme Nguyen Van Mot, soldat de 1^{re} classe au 22^e Régiment d'Infanterie coloniale, décorée le 5 mai 1948.



Cette jeune mère heureuse, entourée de Catherine et Dominique et qui tient dans ses bras le petit Philippe est Mme Jean G..., née Marie-Rose Bajeux. Elle a reçu la Médaille militaire le 20 février 1945 avec la citation suivante :

Bajeux Marie-Rose, conductrice du 25^e Bataillon Médical

Jeune conductrice pleine d'enthousiasme et d'allant qui s'est engagée volontaire au 25^e Bataillon Médical au mois de septembre 1944 et s'est rapidement imposée à l'admiration de tous par son courage et son énergie. Le 26 novembre 1944, au cours des opérations de nettoyage de l'Oberwald, a fait preuve d'un magnifique mépris du danger. Cernée avec quatre conductrices dans les ruines d'une Centrale électrique, s'est prodiguée pour panser les blessés. Aidée d'un brancardier a ramassé, sous le feu ennemi, son chef de section qui venait d'être grièvement blessé. Prisonnière des Allemands, a réussi à obtenir d'eux l'autorisation de ramener vers nos lignes, le corps d'un officier mort et trois conductrices grièvement blessées. Pour arrêter le tir des armes automatiques qui barrait la route et assurer sa mission, s'est avancée courageusement en avant de son ambulance, un fanion de la Croix-Rouge à la main. Par sa vaillance et sa maîtrise a suscité l'admiration de tous les combattants.

Ces attributions entraînent le droit au port de la Croix de Guerre avec palme.



Marie-Rose Bajeux, lorsqu'elle était conductrice au 25^e Bataillon Médical.

CINQ DRAPEAUX DÉCORÉS

De même que la Médaille constitue le suprême honneur pour un Général ou un Maréchal de France, de même l'a-t-on attribuée à des drapeaux comme récompense ultime.

Cinq drapeaux seulement ont été décorés de la Médaille et tous les cinq lors de la Grande Guerre.

Ce sont : le drapeau unique des Chasseurs à pied (24 février 1918), le drapeau du 3^e Régiment de marche des Zouaves (5 juillet 1919), le drapeau du 2^e Régiment de marche des Tirailleurs (5 juillet 1919), le drapeau du Régiment d'Infanterie coloniale du Maroc (5 juillet 1919), le drapeau du Régiment de marche de la Légion étrangère (26 août 1919).

Circonstance remarquable, le drapeau unique des chasseurs avait été déjà décoré de la Croix de la Légion d'Honneur en 1859, après la prise à Solférino, de deux drapeaux autrichiens par le 10^e bataillon et par le bataillon de chasseurs de la garde.



Le drapeau unique des Chasseurs à pied passe sous l'Arc de Triomphe au défilé de la Victoire. Il avait été décoré en octobre 1914 de la Médaille militaire (attribution régularisée le 24 février 1918), à la suite de la prise du premier drapeau allemand, par le 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, le 15 août 1914, à Saint-Blaise.



Durant la guerre 1914-1918 un simple soldat reçoit des mains du Maréchal Joffre la Médaille militaire au milieu de douze généraux.

UN MONUMENT ET UN SYMBOLE

C'est le 24 mai 1925, en présence du Président de la République, des Presidents du Sénat et de la Chambre des Députés, du Président du Conseil des Ministres, de plusieurs Ministres, des Ambassadeurs et d'un grand nombre de hautes personnalités, que fut inauguré, dans la cour dite du Dôme des Invalides, le monument élevé à la mémoire des Médaillés militaires morts pour la France.

Le Maréchal Foch déclara, à cette occasion : « C'est de toutes parts que nous sont venus les dons qui nous ont permis la réalisation de notre projet : éléver un monument digne de ceux dont il devait rappeler la mémoire... Les Souverains qui font partie de nos membres d'honneur ont tenu, par des dons généreux, à montrer l'intérêt qu'ils portaient à la Société et la présence de leurs représentants est une nouvelle preuve des sentiments qui les animent.

« Un jour sans doute, en face du monument des Médaillés militaires, s'élèvera celui des Légionnaires, c'est-à-dire des Officiers, membres de la Légion d'Honneur, tombés sur le champ de bataille. Ainsi sera immortalisée l'union des efforts et des sacrifices consentis à tous les degrés de la hiérarchie militaire pour le service du pays et sur le terrain même où le fondateur de la Légion d'Honneur reçut de son frère le grand collier de notre ordre national ».

Le général Dubail, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur déclara à son tour : « Quoi de plus touchant et de plus élevé que l'inauguration de ce monument glorifiant en même temps les Médaillés militaires et la Médaille elle-même, cette médaille qui est, à la fois, la décoration démocratique par excellence, puisqu'elle est réservée aux Soldats



Le monument élevé à la mémoire des Médaillés militaires morts pour la France dans la Cour du Dôme des Invalides.



Avant d'être inhumé à l'Arc de Triomphe le Soldat Inconnu reçoit la Médaille militaire.

et aux Sous-Officiers et la récompense suprême par cela même que les Officiers ne peuvent l'obtenir qu'après être devenus Généraux et avoir commandé en chef.

« Quelle aide puissante que ce bout de ruban jaune bordé de la couleur de l'espérance, pour éléver l'esprit de dévouement et de sacrifice qui seul peut donner la vie aux conceptions du chef, pour développer cet esprit sans lequel les plans de combat les plus savants resteraient frappés d'impuissance.

« Glorieux Médaillés, dont ce monument rappellera la mémoire aux générations futures, vous avez été l'élite des combattants, vous avez contribué, par votre abnégation et votre actif dévouement, à assurer le succès des plans libérateurs; vous avez donc votre large part dans la victoire finale.

« Recevez, ici, le fraternel hommage de vos camarades Légionnaires que j'ai l'honneur de représenter ».

Le Président du Conseil, M. Painlevé salua les Médaillés en ces termes :

« En tous les coins d'Europe où étaient en jeu les grands principes d'humanité dont la France a la garde, ou dans les terres tropicales quand se trouvaient en péril le prestige et la mission civilisatrice de la France ou sur le sol sacré de la Patrie envahie, il n'est point d'année où la Médaille militaire ne venait récompenser les hauts faits les plus variés et les plus admirables de courage, d'endurance ou d'abnégation.

« Adolescents imberbes couchés par la mitraille sur le sol maternel de la douce France, coloniaux endurcis aux dures épreuves des expéditions lointaines, ou héros aventurieux de la Légion étrangère, fils de l'Afrique, de l'Asie, fidèlement attachés à la France civilisatrice, cols bleus qui, dans les veillées ininterrompues, avez bravé les embûches sournoises de la guerre sous-marine, qui promenez sur les mers votre jeune et insouciant hérosme, c'est à vous que l'Association de quarante huit mille médaillés militaires, représentant les deux cent soixante-treize mille médaillés d'aujourd'hui vivants, a voulu consacrer le monument ».

UN SIÈCLE D'AMITIÉS FRANÇAISES

L'attribution de la Médaille militaire aux étrangers n'a fait l'objet d'aucun texte particulier. C'est l'usage qui, dans ce cas, a réglé son attribution. Tout étranger peut être décoré pourvu qu'il se trouve dans les conditions exigées par la législation en vigueur. La proposition doit émaner des Ministres de la Guerre ou de la Marine pour les militaires en activité de service et du Grand Chancelier pour les retraités. Elle peut émaner encore du Ministre des Affaires Etrangères, en temps de paix, s'il s'agit d'un acte de courtoisie diplomatique envers des princes ou des généraux en chef étrangers.

Depuis la création, plusieurs hauts personnages étrangers ont reçu la Médaille militaire :

DE LA MARMORA (Le Chevalier Alphonse) Général d'Armée et Ministre de la Guerre de S.M. le Roi de Sardaigne. *16 août 1856.*

CODRINGTON (Sir William) Général des Armées de S.M. la Reine de Grande-Bretagne. *16 août 1856.*

NICOLAIEVITCH (le Grand-Duc Nicolas) Feld-Maréchal Général, Général du Génie dans l'Armée russe. *18 mai 1880.*



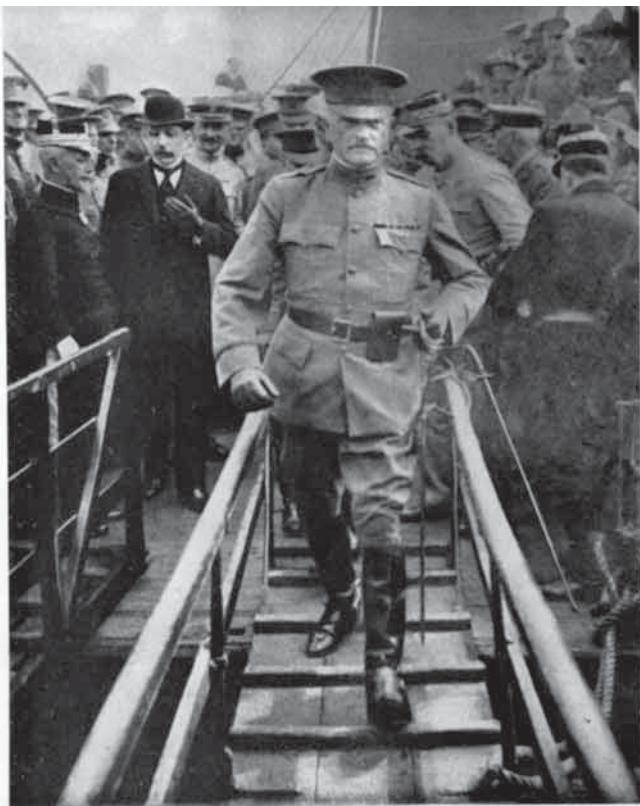
Le général de la Marmora fut le premier général étranger décoré de la Médaille militaire. Il commandait le corps expéditionnaire piémontais en Crimée.



El Glaoui, pacha de Marrakech, un grand ami de la France.



Le roi Albert I^{er} de Belgique — baptisé justement le « roi-soldat ». A la tête de la petite et héroïque armée belge il défendit en 1914 le territoire national contre l'envahisseur.



Le général Pershing, sur la passerelle du navire qui l'amène en France, en 1917, à la tête du Corps expéditionnaire américain. Bientôt il lancera le fameux « La Fayette, nous voici ! »

Winston Churchill, le Premier Ministre britannique de 1940, l'artisan n° 1 de la victoire alliée durant la dernière guerre, reçoit dans la cour des Invalides la Médaille militaire des mains du « sergent » Paul Ramadier.



CHARLES DE ROUMANIE (Le Prince). 8 mars 1881.

GHİKA (Grégoire) Sergent aux Francs-Tireurs de Paris (Chargé d'affaires de Roumanie). 11 novembre 1881.

DRAGOMIROW Général russe, Gouverneur de Kiew. 14 juin 1899.

S.M. ALBERT I^{er}, Roi des Belges. 9 avril 1914.

NICOLAIEVITCH (Le Grand Duc Nicolas). 14 janvier 1915.

ALEXANDRE DE SERBIE (Le Prince Régent). 6 février 1915.

LE MARÉCHAL FRENCH, Commandant en chef des Troupes britanniques. 9 février 1915.

S.M. VICTOR-EMMANUEL III, Roi d'Italie. 9 août 1917.

LE MARÉCHAL SIR DOUGLAS HAIG, Commandant en chef des Troupes britanniques. 17 août 1918.

OTANI-KIKUZO, Commandant en chef des Troupes alliées à Vladivostok. 12 juillet 1919.

S.M. ALPHONSE XIII, Roi d'Espagne. 22 avril 1920.

S.M. FERDINAND, Roi de Roumanie. 18 août 1920.

PERSHING (Le Général) Commandant en chef de l'Armée Américaine. 15 septembre 1920.

THAON DI REVEL (l'Amiral Duc) Ministre de la Marine d'Italie. 4 juillet 1923.

DIAZ (Le Général d'Armée) Ministre de la Guerre d'Italie. 28 juillet 1923.

PRIMO DE RIVERA (Marquis d'Estella) Président du Directoire militaire d'Espagne. 9 février 1926.

KARAGEORGEVITCH (S.A. le Général Prince). 3 décembre 1927.

LOUIS DE MONACO (S.A.S. le Prince). 5 octobre 1929.

EL HADJ THAOUI BEN MOHAMED MEGOUARI EL GLAOUI (Pacha de Marrakech). 22 janvier 1931.



Dans la cour des Invalides, le Général Eisenhower passe en revue les Médaillés après avoir reçu la Médaille militaire.



Le Général Eisenhower.



Le Président Franklin D. Roosevelt a été décoré à titre posthume. En présence du Président des Etats-Unis Harry Truman, Mme Eléanore Roosevelt prend possession de la Médaille de son mari que lui remet notre ambassadeur à Washington, M. Henri Bonnet.

LA MÉDAILLE ET SES ÉVOLUTIONS EN CENT ANS

Les numismates voient, à juste raison, dans l'étude des monnaies et des médailles le reflet de l'Histoire. Les transformations qu'a subi la Médaille militaire depuis sa création illustrent le mieux du monde cette conception.

Si le prince-président a doté la Médaille d'un ruban jaune à liséré vert, il faut se souvenir que ce même ruban était celui de la Couronne de Fer, que Napoléon 1^{er} — Empereur des Français, mais aussi roi d'Italie — portait toujours sur la poitrine à côté de la Légion d'Honneur.

Il est certain que le prince Louis-Napoléon dont la fidélité au souvenir de son Oncle était une piété véritable, a voulu, en créant, cinquante ans exactement après la Légion d'Honneur, la Médaille militaire, se souvenir de ce fait.

L'Empire fait place à la République — et aussitôt, en 1870, la Médaille reflète ce changement de régime.

Une IV^e République succède-t-elle en 1944 à la précédente? On en trouve la trace dans la suppression du millésime : 1870.

Par ailleurs, la Médaille a subi plusieurs transformations de détail dont voici l'énumération, due à la science de M. le comte Michel de Pierredon (1).

« Type I — Médaille ronde en argent, formée d'une couronne de laurier nouée dans sa partie inférieure par un ruban figuré d'or formant nœud en chevron; ladite couronne entourant un médaillon central rond, aussi d'or, portant sur la face, l'effigie en relief du prince Louis-Napoléon, de profil à gauche, sur fond ligné, entouré d'une bordure circulaire d'émail bleu portant à la partie supérieure la légende LOUIS-NAPOLÉON en lettres d'or, et à la partie inférieure un motif aussi d'or; sur le revers, la devise : « Valeur et Discipline », en relief sur fond uni d'or et entouré d'une bordure circulaire d'émail bleu; ladite médaille surmontée d'un aigle éployé d'or, au vol abaissé et empiétant un foudre accompagné d'éclairs, aussi d'or; la partie inférieure des ailes de l'aigle est soudée à la couronne de laurier et sa queue couvre une partie de la bordure d'émail bleu et du médaillon central du revers.

« Type II — Même modèle que le type I, mais les ailes de l'aigle ne touchent pas la couronne de laurier, et au revers, sa queue s'arrête au niveau de la bordure d'émail bleu sans la couvrir; signature : BARRE, dans le médaillon central du revers au-dessous de la devise.

a) Même modèle, mais le médaillon central du revers, ne porte pas de signature et la médaille est plus épaisse.

b) Même modèle, mais la couronne extérieure du laurier est plus mince.

c) Même modèle, mais le médaillon central du revers présente un fond ligné.

d) Même modèle, mais le fond du médaillon central du revers est très finement pointillé et la médaille a l'épaisseur du type II.

« Type III — Médaille ronde en argent, formée d'une couronne de laurier nouée dans sa partie supérieure et dans sa partie inférieure par deux rubans figurés d'or entre-croisés : ladite couronne entourant un motif central rond, aussi d'or, portant sur la face l'effigie en relief de Cérès de profil à gauche, sur fond uni, entourée d'une bordure circulaire d'émail bleu portant à la partie supérieure, la légende « République française », en lettres d'or, et à la partie inférieure l'inscription 1870, aussi en chiffres d'or; sur le revers, la devise « Valeur et Discipline », et la signature : BARRE, en relief sur fond uni d'or et entourées d'une bordure circulaire d'émail bleu, ladite médaille surmontée d'un trophée d'armes aux reliefs sculptés sur la face et le revers et soudé

à la couronne de laurier; la cuirasse dudit trophée ne présente pas de dos et les deux canons croisés sont entièrement visibles sur le revers du trophée.

Type IV — Même modèle que le type III, mais sur la face l'effigie de Cérès est sur le fond rayonnant, le devise et la signature sont sur le fond ligné; le trophée est mobile autour d'un anneau et, sur son revers, le dos de la cuirasse couvre en partie les deux canons croisés.

a) Même modèle, mais le fond de la face et celui du revers sont grenus et ce dernier ne présente pas de signature.

b) Même modèle que le type IV, mais la tête de Cérès et la bordure portant la légende de la face sont rapportées sur un fond uni d'or, le fond du médaillon central du revers est ligné et la médaille est plus épaisse.

Type V — Même modèle que le type IV, mais le fond de la face et celui du revers sont grenus, le revers ne présente pas de signature et le trophée est convexe du côté de la face et concave du côté du revers; la cuirasse dudit trophée ne présente pas de dos et les deux canons croisés sont entièrement visibles sur le revers du trophée.

a) Même modèle, canons du trophée plus larges et plus plats.

Type VI — Même modèle que le type V, mais le trophée est plan.

Type VII — Même modèle que le type V, mais le fond de la face et celui du revers sont unis et ce dernier porte, dans sa partie inférieure, la signature : BARRE, en relief; le trophée, courbé verticalement en cylindre, de manière à présenter la partie bombée du côté de la face, ne présente de relief que sur cette face, le revers étant uni, et il est articulé autour d'un anneau.

a) Même modèle, caractères plus petits et plus maigres, le revers ne présente pas de signature. »

Ajoutons à cette énumération :

Type VIII — Même modèle que le type VII, mais l'inscription : 1870 est remplacée par une étoile. Cette décision est inscrite au décret n° 51.298 du 27 février 1951, portant modification de la Médaille militaire. L'article premier de ce décret est ainsi conçu : « Les Médailles militaires mises en fabrication après la publication du présent décret ne comporteront plus l'inscription 1870 ». Le type VIII se trouve donc être le type actuel.



Différents types de médailles.

(1) Cité par le Commandant Renault : *La Médaille militaire*.

TROIS MÉDAILLÉS
PARMI
TANT D'AUTRES



Le sourire tragique de Guynemer



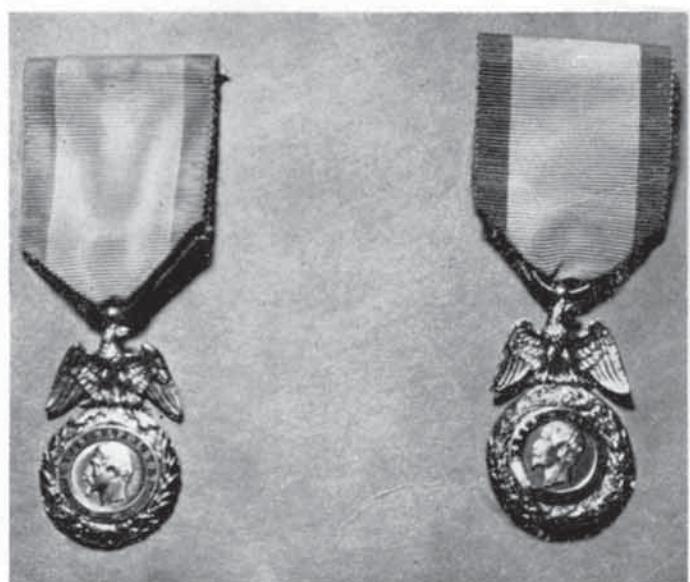
Monseigneur Feltin, Archevêque de Paris



Le Cardinal Gerlier, Primat des Gaules



Les drapeaux de quatre sections de la Société Nationale des Médaillés militaires. Cette photographie a été prise au siège de la Société, 36, rue de la Bienfaisance. Les drapeaux sont groupés autour du buste du Maréchal Foch, qui fut président général de la Société.



Ci-dessus, photographiées pour la première fois, les Médailles militaires de l'Empereur Napoléon III (à gauche) et du Prince Napoléon Jérôme, son cousin germain (à droite). Ces médailles appartiennent à S.A.I. le Prince Napoléon qui a bien voulu nous autoriser à les reproduire. On peut observer entre elles une légère différence d'aspect et de format.



M. Joseph TOUEILLE, actuel doyen des Médailleés alors qu'il servait en 1914-1918

le plus âgé des Médailleés, ayant atteint l'âge très respectable de cent trois ans. Il semble peu probable que se révèle maintenant un quelconque compétiteur, face au « titre » de M. Baechler....

Mais si M. Baechler — qui fut décoré par un décret du 3 août 1938, en sa qualité d'ancien soldat à la Garde Nationale Mobile du Haut-Rhin — est le plus âgé des Médailleés, il n'en est nullement le doyen.

Le doyen — c'est-à-dire le plus ancien promu — est M. Joseph Simon Jacques Toueille. Né le 27 mai 1867 à Perpignan, il porte allègrement ses quatre-vingt-cinq ans; il fut décoré de la Médaille, lui, le 29 mai 1890 — il y a donc soixante-deux ans.

M. Toueille, malgré ses blessures et les infirmités qu'elles lui ont apportées — il est invalide de guerre à 80 % — est demeuré d'une extraordinaire jeunesse physique et intellectuelle. Il jouit d'une surprenante mémoire qui lui permet de se rappeler les noms de camarades de combat auprès de qui il se battait il y a près de soixante-dix ans.

La vie tout entière de M. Toueille constitue l'illustration vivante d'une existence de soldat vouée à servir la France. Il le déclare lui-même :

— Ma vocation? Défendre la patrie! toujours menacée depuis 1870-71.

Il était élève au Collège de Perpignan lorsqu'en 1878, son père mourut accidentellement. Le jeune Joseph Toueille n'avait que treize ans; il était l'aîné de cinq enfants, sa famille était sans ressources et sa mère, malade, dans l'impossibilité de travailler. Joseph Toueille va entrer dans un bureau d'assurances comme employé, de façon à assurer le gagne-pain des siens.

Mais, en même temps — car cet adolescent est ambitieux — chaque soir il suit les cours de l'association polytechnique de 8 h. à 10 h.

Une histoire qui est un exemple :

L'ÉTONNANTE EXISTENCE DU DOYEN DES MÉDAILLÉS

La presse, à l'occasion du centenaire de la création de la Médaille militaire a semé un certain doute dans l'esprit du public, en présentant comme le doyen des Médailleés, M. Jean Baechler.

Celui-ci, en effet, est sans aucun doute

Cinq années passent. La situation des siens s'est améliorée. Joseph Toueille rêve à des horizons de couleur et d'aventure; il pense devant ses porte-plumes et son papier réglé, à ces pays lointains que dépeint Jules Verne, à ces oasis ensoleillées où vivent des peuples étranges, des animaux extraordinaires. Il a dix-huit ans : il s'engage.

Son engagement il ne l'a pas signé pour une quelconque ville de garnison de la métropole; désormais, il appartient au 1^{er} Tirailleur algérien.

Le voici à Blida, en Algérie, où vivent tant de souvenirs d'une des dernières guerres chevaleresques de ce temps. Le voici au Sahara, au Fort-Miribel; nous sommes en 1883 et 1884.

Il s'aperçoit vite que ses cours du soir ne lui ont pas été inutiles. N° 1 au peloton d'instruction des élèves-caporaux, il est promu caporal en 1884.

Mil huit cent quatre vingt quatre! La France entière se passionne pour l'expédition du Tonkin; on est *pour ou contre* avec autant de fougue. Bientôt Jules Ferry et Clémenceau — qui, ici, se trompe lourdement — s'empoigneront à la tribune de la Chambre sur ce sujet brûlant.

Joseph Toueille est si bien *pour* qu'il s'inscrit comme combattant volontaire au corps expéditionnaire du Tonkin, dans le bataillon du commandant Comoy, compagnie du Capitaine Rollandes.

A la fin de 1884, il a fait connaissance déjà — et de quelle façon — avec l'Indochine. A peine a-t-il mis le pied sur le sol tonkinois qu'il a commencé à se battre. Il assiste aux combats presque journaliers de la Division du Général de Negrer : il est à la prise de Phu-ly, il est à Nam-Dink, Ninh-Bhin, Chu, Kep, Phu Doon, les Sept Pagodes, Dongson, Langson, Haomoc, Locokai, jusqu'à la frontière de Chine, puis à Caobang, à Laokai.

En 1885, sa brigade est appelée au secours de la citadelle de Tuyen-Quang, assiégée depuis trois mois. Tuyen-Quang est défendue héroïquement par le Commandant Dominé et le Sergent Bobillot dont les noms ne tarderont pas à devenir populaires dans toute la France. Tous deux ont été grièvement blessés et n'en dirigent pas moins la défense.

Il était grand temps que Joseph Toueille et ses camarades arrivent!

La petite garnison, composée à peine de cent vingt « demi-valides » — la plupart blessés et malades — allait être obligée de se rendre à l'assaillant chinois fort de 6.000 hommes.

Les 2 et 3 mars 1885, la Brigade de Joseph Toueille prend à revers l'armée chinoise : la bataille va durer pendant trente quatre heures — les Français combattant les Chinois à raison de un contre deux.

Enfin, les Chinois cèdent le terrain, terrifiés par la rudesse des assauts à la baïonnette.

Des centaines de morts et de blessés gisent sur le sol. Beaucoup de Chinois se sont noyés dans la rivière Claire. L'ennemi laisse entre nos mains cinq mille prisonniers.

Tuyen-Quang est délivrée !

— J'ai eu l'honneur, raconte lui-même M. Toueille, de commander la pointe d'avant-garde de la Brigade pour rentrer victorieux dans Tuyen-Quang où tous pleuraient de joie. Le Commandant Dominé m'a félicité le premier et ce pauvre Bobillot, l'âme de la défense du siège, est mort dans mes bras le lendemain. C'était le brave parmi les braves.

Dès que la nouvelle fut connue à Paris de la délivrance de Tuyen-Quang, la capitale illumina. Toutes les villes et tous les villages de France pavoisèrent.

Là-bas, au Tonkin, un jeune caporal, qui n'a pas encore vingt ans, reçoit les félicitations de ses chefs qui le proposent pour la Médaille Militaire; le Commandant Comoy écrit :

« Il est du devoir du Commandant Comoy de signaler au Lieutenant Colonel Commandant le régiment de marche des Tirailleurs Algériens, la belle conduite, la bravoure et déjà, avant vingt ans, l'expérience du chef de groupe franc, du modeste caporal Toueille qui, au moment d'un recul du régiment, assailli sur trois faces, a fait face au danger, a culbuté les assaillants et a sauvé le Lieutenant Pierard et moi-même, tous deux gravement blessés et sur le point d'être faits prisonniers. Grâce à son escorte, nous sommes arrivés à l'ambulance française. En outre, Toueille a ramené vingt-cinq prisonniers. Il mérite la Médaille Militaire. »

Lorsqu'on félicite M. Toueille de ses faits d'armes, il secoue la tête et murmure simplement :

— J'ai fait mon devoir.

Après quinze ans de service, Joseph Toueille va être retraité comme adjudant.

Dans la vie civile, il est nommé, après concours, receveur breveté des contributions, puis chef de section du Service technique des tabacs en Algérie.

Il est marié — quatre enfants viennent égayer son foyer. Il peut penser que désormais seule une vie de famille, heureuse et paisible, l'attend...

Le destin va en décider autrement.

Août 1914 : c'est la guerre, la guerre générale, cette fois. Les hommes de la génération de Joseph Toueille ont vécu dans l'attente de cette guerre. Au fond de leur cœur ils conservent le souvenir dououreux de l'Alsace-Lorraine...

En 1914, Joseph Toueille a quarante-sept ans. Son âge, ses campagnes antérieures, sa situation de famille et professionnelle, l'on fait rayer des cadres.

Il n'hésite pas : il s'engage ! Il demande à partir pour le front, dans la division marocaine.

Face à l'ennemi, le voici promu sous-lieutenant, puis lieutenant. Il est blessé et cité comme commandant de compagnie.

Circonstance dramatique, son fils est tué à côté de lui...

Son colonel lui propose de repartir pour l'Algérie. Il refuse.

— J'avais à venger mon fils..., dit-il simplement lorsqu'on lui demande les raisons de ce refus.

Au début de 1917, désigné par le Général Bajolle, il prend le commandement de la 26^e compagnie du 1^{er} Tirailleur algérien.

Que de chemin parcouru, depuis le jour où il s'engageait comme simple soldat de 2^e classe dans le même régiment.

Il est dit, décidément, que Joseph Toueille se sera battu partout : sa compagnie est affectée au théâtre d'opérations d'Arabie, Palestine et Syrie. Il se bat aux côtés des Anglais sur le canal de Suez. Il participe à la reprise de Jérusalem sur les Turco-germano-bulgares, puis il entre dans Beyrouth délivrée.

De même qu'il a été proposé pour la Médaille en plein combat, de même il reçoit la croix de la Légion d'Honneur, sur le front, des mains du Général Franchet d'Esperey.

Lorsqu'il est démobilisé en mai 1919, il est commandant de réserve.

Il peut alors reprendre ses fonctions civiles...

Il n'oublie pas l'armée et ses camarades de combat. Il adhère à la plupart des sociétés créées pour exalter le souvenir des disparus et aider ceux qui restent ; il préside plusieurs d'entre elles.

La vie de combattant — de combattant médaillé militaire — de M. Toueille est-elle achevée ?

Non !

Une nouvelle guerre éclate. Le territoire national est occupé. Malgré ses soixante-dix-huit ans, M. Toueille entre au maquis ! Il effectue de nuit plusieurs missions de liaisons et il assure le ravitaillement de ses camarades.

Son activité est bientôt connue de l'occupant, et voici Joseph Toueille arrêté par la Gestapo.

Il ne doit son salut et sa libération qu'à son grand âge et sans doute aussi à ses extraordinaires états de service.

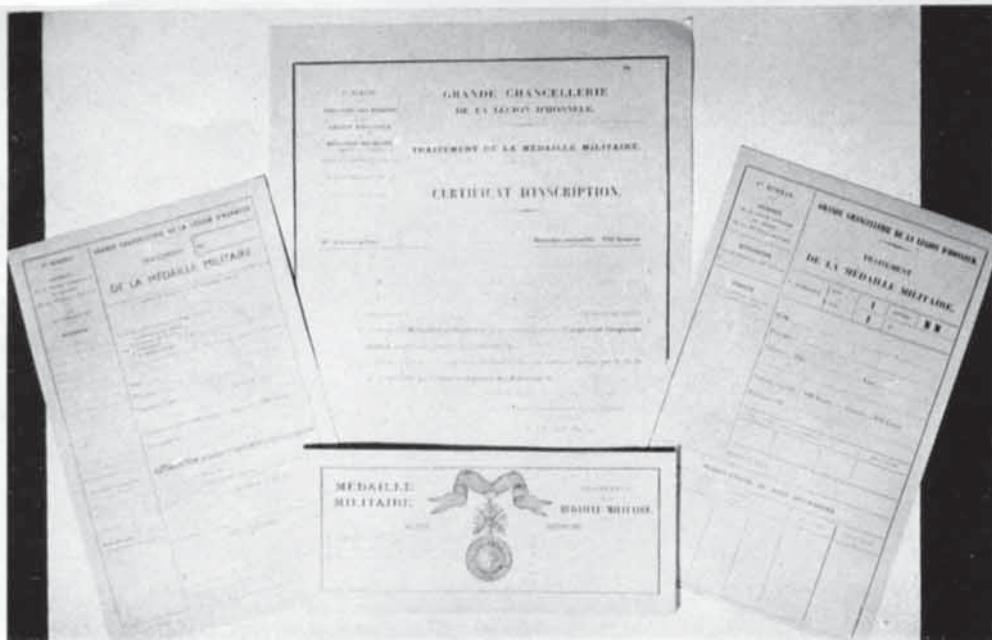
— Ma maison, raconte-t-il, fut fouillée deux fois par les sbires boches. Tout était en lieu sûr, mais la Médaille militaire toujours sur ma poitrine !

M. Toueille est médaillé militaire depuis 62 ans, chevalier de la Légion d'Honneur depuis 35 ans, officier de la Légion d'Honneur depuis 20 ans. Il est titulaire de trois croix de guerre : la première obtenue sur le front français en 1915, la seconde sur le front d'Orient en 1917-1918, la troisième pour la guerre 1939-1945, décernée en 1945.

Lorsqu'on lit ce bref résumé d'une vie aussi prodigieusement remplie, n'est-on pas conduit invinciblement à songer aux existences de légendes des grognards de la Révolution et de l'Empire ? Le roman d'un Joseph Toueille n'égale-t-il pas celui d'un Coignet ?

A ceux qui douteraient de la persistance et de la continuité d'une tradition militaire française, l'existence d'un Joseph Toueille apporte le meilleur démenti.

LE SERVICE DE LA MÉDAILLE A LA GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR



La documentation d'un Médailleur.

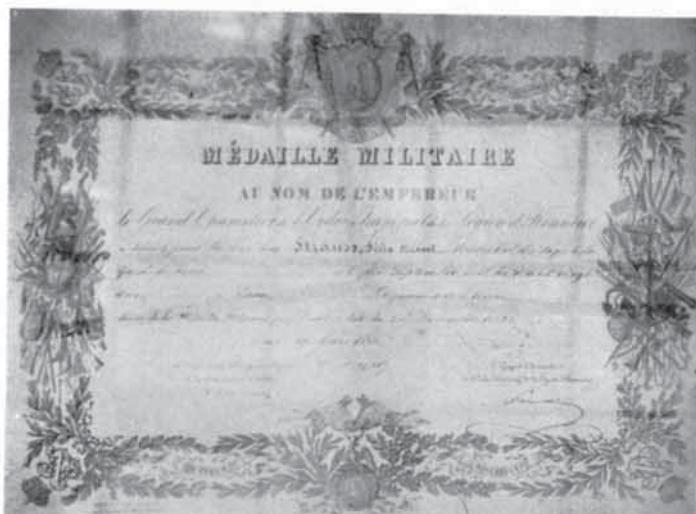
Combien y eut-il de Médailleés ? C'est une question qu'on pose souvent et à laquelle il est difficile de répondre. On ne peut ici qu'énoncer des chiffres approximatifs. Ceci pour plusieurs raisons : les contrôles antérieurs à 1871 ont, en partie, disparus dans l'incendie de la Grande Chancellerie allumé sous la Commune. D'autre part, le dénombrement exact est très difficile à entreprendre, étant donné le grand nombre relatif des décosations décernées. Voici un tableau dont les chiffres doivent cependant se rapprocher de la vérité :

De 1852 à 1870.....	60.000 env.
De 1870 à 1914	100.000 env.
De 1914 à 1919	230.000 env.
Jusqu'au 1 ^{er} septembre 1939	437.000 env.
Du 1 ^{er} septembre 1939 au 1 ^{er} juillet 1944	53.000 env.
Du 1 ^{er} juillet 1944 au 1 ^{er} janvier 1952	107.000 env.
Total..	987.000 env.

Le bureau de la Médaille militaire. A gauche, M. Gaysac, chef du service de la Médaille militaire. A droite, M. Miret, chef du 1^{er} bureau à la Grande Chancellerie.



Deux diplômes de Médailleés. Ci-dessus : actuel. Ci-dessous : Second Empire.



LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MÉDAILLÉS MILITAIRES

A l'encontre des membres de la Légion d'Honneur, les titulaires de la Médaille militaire ne constituent pas entre eux un Ordre. De sorte que, durant plus de cinquante ans, les Médaillés ne furent groupés que par le lien purement moral énoncé par leur devise : « Valeur et Discipline » — devise qui figure sur leurs Médailles et sur leurs brevets. Ce lien moral est très fort. La Médaille rapproche singulièrement les hommes entre eux — du grand chef au soldat.

Une anecdote illustre d'émouvante façon cette camaraderie suscitée par le port du ruban jaune et vert.

Au siège de Sébastopol, le Maréchal Canrobert eut un jour à remettre une Médaille à un jeune fusillier. Comme il épingle le ruban sur la poitrine du soldat, le Maréchal dit en souriant :

— Et maintenant, tu es autant que moi...

Le fusillier ne se laissa pas intimider et rétorqua, du tac au tac :

— Avec moins de soldé et d'étoiles, Maréchal !

Mais le soldat avait à peine achevé sa phrase qu'une bombe, « éclatant sur la plongée », fit rouler les deux Médaillés sous les débris du parapet.

— Tu vois bien, reprit Canrobert, en se relevant et en se secouant, nous sommes égaux. Donne-moi la main.

A ce lien moral, les Médaillés voulurent ajouter une union matérielle, ils voulurent « s'unir pour être plus forts, faire mieux respecter leurs intérêts et leurs droits et, surtout, s'entr'aider ».



Le siège de la Société, 36, rue de la Bienfaisance à Paris.

C'est ainsi que fut créée à Paris, et dès 1904, la Société Nationale Mutualiste « Les Médaillés Militaires » qui a déjà vu figurer sur ses contrôles 225.000 Membres et compte actuellement, en France, et dans l'Union Française plus de 1.200 Sections.

La Société est actuellement, sous la présidence du Docteur Rémy-Néris, en plein essor et fait preuve d'une vitalité dont les fêtes du Centenaire viennent d'administrer la preuve. La Société justifie son but d'entr'aide de multiples façons : aux familles des Médaillés dans le besoin, elle donne des secours. Elle assure une aide aux vieux Médaillés, de plus de 65 ans. Elle distribue des indemnités de naissance, des indemnités de décès et de funérailles.

De plus, elle possède un orphelinat à Lagrasse (Aude), en pleine région des Corbières. Là, sont reçus les enfants orphelins des Médaillés militaires. La Société assure également une partie de l'entretien de pupilles orphelins qui restent dans leur famille. Enfin l'hôpital Foch, à Paris, dans le treizième arrondissement qui porte sur son fronton l'inscription « Les Médaillés Militaires », reçoit les Médaillés par priorité. Ils y trouvent des soins chirurgicaux et médicaux, donnés par un personnel médical de premier ordre.

Vue générale
de l'Orphelinat
de Lagrasse.



Le docteur Rémy-Néris.



L'entrée de l'Hôpital Foch.



Le Conseil d'administration de l'Hôpital Foch, de gauche à droite : Victor Laurent, Gaston Jedeau, le Dr Rémy-Néris et Emile Debrand.



Une salle d'opération à l'Hôpital Foch



Une chambre à l'Hôpital Foch.
Une Deshayes, infirmière, donne ses soins
à M. Rosalie-Corneille, ancien combattant
de Verdun.



La maternité à l'Hôpital Foch.

LES FÊTES DU CENTENAIRE

S'il arrive que certains anniversaires importants passent inaperçus — et, la plupart du temps, pour des raisons inconnues — il faut bien dire que tel ne fut pas le cas pour le centenaire de la Médaille militaire.

Un ensemble de cérémonies aux ambitions diverses, mais aux réussites semblables, restera dans l'esprit de tous les Médaillés.

Ce fut d'abord le gala du 20 juin à l'Opéra où, devant la plus brillante des assistances, fut projeté le film réalisé par Serge de Poligny sur l'histoire de la Médaille.

Ce furent les cérémonies commémoratives en France et dans l'Union Française.

Ce fut la prise d'armes des Invalides et le salut à l'Inconnu.

Ce fut enfin, à Vincennes, le grand meeting populaire du 6 juillet où des reconstitutions parfaites de vérité et d'allure évoquèrent cent ans d'histoire militaire française.

Toutes ces manifestations purent se dérouler grâce à un crédit exceptionnel voté par le Parlement sur une proposition de M. Pierre Hénault, député de la Manche. Ce dernier peut être assuré de la reconnaissance des Médaillés militaires.



M. Pierre Hénault

L'éditeur et l'auteur de cet album ne sauraient passer sous silence l'aide qui leur fut apportée pour que ce travail fût mené à bien.

Que soient ici remerciés : M. le général Dassault, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, M. le Docteur Rémy-Néris, Président général et M. Victor Laurent, secrétaire général de la Société Nationale des Médaillés; M. Pierre Hénault, député de la Manche; S.A.I. le Prince Napoléon et S.A. la Princesse Murat, qui ouvrirent libéralement leurs collections; le colonel Louis Gilis; M. Sacha Guitry; M. Caysac, chef du Service de la Médaille militaire à la Grande-Chancellerie; M. Hennequin, chef des Archives au Ministère de la Guerre, qui communiquèrent à l'auteur la documentation qu'ils possèdent; Mlle Dubousquet. Grâce à eux, il nous a été possible de rendre aux Médaillés militaires l'hommage qui leur était dû.

Achevé d'imprimer en Juillet 1952 sur les presses de l'Imprimerie des Arts et Manufactures, 9, Rue Laromiguière, Paris-5^e.

Photos de : Alex Quinio, Aline Elmerich, Jean A. Legrand, Jean Clair-Guyot, Harlingue, Rigal, Keystone, Intercontinentale, B.N. Estampes, Hachette.

Médaille militaire de couverture des Ateliers Arthus Bertrand.

N^o d'éditeur : 101. Dépôt légal 3^e trim. 1952.